

ПРАВИТЕЛЬСТВО РОССИЙСКОЙ ФЕДЕРАЦИИ
ФЕДЕРАЛЬНОЕ ГОСУДАРСТВЕННОЕ БЮДЖЕТНОЕ
ОБРАЗОВАТЕЛЬНОЕ УЧРЕЖДЕНИЕ ВЫСШЕГО ОБРАЗОВАНИЯ
«САНКТ-ПЕТЕРБУРГСКИЙ ГОСУДАРСТВЕННЫЙ УНИВЕРСИТЕТ»

ВЫПУСКНАЯ КВАЛИФИКАЦИОННАЯ РАБОТА

на тему:

Исторический, семантический и структурный аспекты морской терминологии (на материале канадского варианта французского языка)

основная образовательная программа магистратуры по направлению
подготовки 45.04.02 «Лингвистика»

Исполнитель:

Обучающийся 2 курса
Образовательной программы
«Инновационные технологии перевода»
Профиль «Французский язык»

очной формы обучения
Сальникова Мария Сергеевна

Научный руководитель:
к.ф.н. Миретина М.С.

Рецензент:
к.п.н. Тимофеева Е.Н.

Санкт-Петербург
2018

UNIVERSITÉ D'ÉTAT DE SAINT-PÉTERSBOURG

Faculté des Lettres

Département des langues romanes

**Les aspects historiques, sémantiques et structurels de la terminologie
maritime (étude basée sur le français canadien)**

Mémoire de Master

Présenté par
Maria Salnikova

Sous la direction de
Maria Miretina
Maître de conférences

Rapport par
Ekaterina Timofeeva
Maître de conférences

Saint-Pétersbourg
2018

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	4
CHAPITRE 1. LANGUE FRANÇAISE AU CANADA	7
1.1. PARTICULARITÉS DU FRANÇAIS CANADIEN	7
1.2. POLITIQUE LINGUISTIQUE CONTEMPORAINE.....	10
CONCLUSIONS.....	13
CHAPITRE 2. TERME DANS LE CADRE DU SYSTÈME LANGAGIER	15
2.1. TERME ET TERMINOLOGIE	15
2.2. TERMINOLOGIE MARITIME	20
2.3. PARTICULARITÉS DE LA TRADUCTION DES TERMES	28
CONCLUSIONS.....	35
CHAPITRE 3. ÉTUDES DU VOCABULAIRE MARITIME.....	37
3.1. EMPRUNT COMME MOYEN D'ENRICHISSEMENT LEXICAL	37
3.2. VOCABULAIRE MARITIME DANS LE CONTEXTE DE LA TRADUCTION LITTÉRAIRE.....	41
3.3. PRINCIPE DE RÉVERSIBILITÉ DANS L'ANALYSE DES UNITÉS TERMINOLOGIQUES	55
CONCLUSIONS.....	62
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	65
BIBLIOGRAPHIE	69
ANNEXE A La liste des dictionnaires de marine par les chercheurs français	79
ANNEXE B Les résultats obtenus par l'analyse fondée sur la méthode de réversibilité.....	81
ANNEXE C Les résultats obtenus par l'analyse fondée sur la méthode de réversibilité.....	91

INTRODUCTION

L'époque de la révolution scientifique et technologique touche tous les domaines de la vie de la société contemporaine. Et la langue en tant que partie intégrante de la pratique publique ne reste pas en marge, dont la nature sociale à divers aspects de sa manifestation attire l'attention des linguistes depuis longtemps. En étudiant la langue de la littérature scientifique et technique, on peut marquer le caractère dénotatif de la transmission de l'information dans la sphère des activités spécialisées à la différence des tendances connotatives de la communication dans la vie quotidienne. Les terminologies de tous les domaines de la connaissance humaine comprennent les termes qui sont des unités essentielles. Il est difficile de concevoir l'existence des théories scientifiques et des sciences en général sans termes, parce qu'ils sont des unités sémiotiques principales à l'aide desquelles on fixe des notions scientifiques et transmet les informations. Vu que la langue française du Canada représente un système linguistique intégral et culturel; ses nombreux aspects et son caractère multidimensionnel se reflètent dans la spécificité nationale des paramètres linguistiques, ainsi que dans une série des particularités culturelles. Donc, une telle voie de développement pourrait se manifester dans la terminologie, y compris le lexique de la marine.

Le travail présent est consacré aux recherches sur les aspects historiques, structurels et sémantiques de la terminologie maritime, sur la comparaison de la terminologie de la langue française de France et de la variante canadienne du français et sur l'influence des particularités données sur l'activité du traducteur qui fait face aux textes spécialisés.

La pertinence de recherche est imputable à la nécessité d'analyser les nominations des termes maritimes du français et du russe, ce qui permet de révéler les signes spécifiques des systèmes lexicaux correspondants, ainsi que la corrélation entre les modèles conceptuels des deux langues dans le cadre du domaine des connaissances étudié. Les terminologies des langues européennes principales se développent en liaison étroite, une importance particulière dès lors acquièrent les

études comparatives des processus terminologiques, surtout lorsqu'il s'agit des langues performantes comme le français et le russe.

A partir du sujet de recherche, qui est la terminologie maritime russe et française, est formulé l'objet de recherche qui consiste dans la comparaison des terminologies des deux langues, compte tenu l'activité d'application du traducteur qui travaille dans les domaines auxquels sont associés les termes maritimes.

Les objectifs de recherche sont l'étude des particularités de la terminologie du français et du russe et de la structure conceptuelle des termes d'origines différentes, ainsi que la spécification des aspects traditionnels et de la polyvalence terminologique qui peuvent poser des difficultés lors de la traduction.

Les objectifs donnés ont prédéterminé l'exposé des buts suivantes :

- étudier les travaux théoriques sur le thème ;
- examiner les caractéristiques sémantiques du terme ;
- définir le fonctionnement du terme dans les textes des différents styles fonctionnels ;
- étudier les emprunts-source d'enrichissement du vocabulaire et l'étymologie de la terminologie ;
- analyser l'efficacité de la méthode de réversibilité lors de la définition des particularités sémantiques du terme ;
- trouver le matériel sur lequel le traducteur pourrait s'appuyer, vérifier la présence des dictionnaires nécessaires ;
- suggérer des difficultés à résoudre lors de la traduction et proposer des moyens d'y remédier ;
- décrire les divergences sémantiques possibles entre le français et le français canadien ;

Nous partons d'une hypothèse initiale qui postule qu'à cause de l'isolement de la langue française au Canada et en raison des particularités de la situation géographique le lexique du langage maritime du français canadien diffère dans une certaine mesure du lexique du même domaine du français de continent.

En tant que les méthodes principales nous avons utilisé la méthode de la comparaison des définitions et la méthode de réversibilité, relativement nouvelle mais déjà attestée par application sur un autre corpus.

L'importance théorique de la recherche consiste dans le développement des études comparatives dans le domaine de la traductologie et de la terminologie dans le cadre du lexique de la marine. Le travail effectué contribue aux études typologiques des systèmes terminologiques au développement de la théorie de la terminologie comparative. Les données obtenues peuvent favoriser les études ultérieures consacrées aux différentes langues à des fins spécialisées du point de vue du caractère systémique, de la description lexicographique et des traits particuliers de l'emploi du lexique, elles peuvent être également utilisées dans l'élaboration de la méthode de réversibilité pour la comparaison du lexique du français et du russe.

L'importance pratique du travail peut être réalisée dans les buts illustrants lors de l'enseignement théorique et pratique de la traduction, ainsi qu'au cours de la création des dictionnaires spécialisés, qui sont le soutien crucial dans le travail du traducteur.

Lors de la recherche on a obtenu pour la première fois les résultats de l'analyse fondée sur le principe de réversibilité au cours de laquelle nous avons comparé la terminologie maritime du français et du russe. Pour l'analyse nous avons utilisé les dictionnaires russes et français en ligne.

Le premier chapitre présente une description du développement et la situation actuelle linguistique au Canada, qui créent probablement les conditions pour les particularités même dans le domaine du lexique spécialisé. Le chapitre deux comprend en effet la caractéristique générale du terme, l'essentiel de la notion même, la mention des difficultés auxquelles peut se heurter le traducteur. Le troisième chapitre contient la description détaillée de la méthode de réversibilité, sa démarche sur les exemples concrets, sa pertinence et les moyens de son application, l'analyse des sources principales de l'enrichissement lexical, des exemples du fonctionnement du terme non seulement dans les textes spécialisés, mais également dans la vie quotidienne et dans les oeuvres littéraires.

CHAPITRE 1. LANGUE FRANÇAISE AU CANADA

1.1. PARTICULARITÉS DU FRANÇAIS CANADIEN

En situation d'isolement de la langue française de France, le français canadien a surmonté sa propre voie d'évolution et il a gardé ses unités lexicales et définitions que le français parisien avait perdues.

À l'heure actuelle la situation linguistique qui s'est formée au cours du développement historique sur le territoire du Québec, est définie comme la diglossie interne, c'est-à-dire la coexistence des formes littéraire et populaire de la langue au sein de la variante canadienne unie de la langue française et la triglossie : la langue française officielle ou internationale, orientée vers les tendances contemporaines, répandues en France, la langue française canadienne et la langue réelle de tous les jours, autant dire, la langue québécoise. Le fait qu'à la base de la particularité du français canadien se trouve l'influence de la part du jocal et de l'anglais, s'oppose cette variante de la langue aux autres variantes du français, en particulier, à la langue française de la France.

Grâce au développement historique le Canada est aujourd'hui un pays multiculturel et multilingue. Dans l'histoire linguistique canadienne on peut identifier trois couches différentes : les langues natales, les langues coloniales et les langues des immigrants.

Dès le XVI^e siècle les Européens ont commencé à visiter l'Amérique du Nord régulièrement. En général, c'étaient les navigateurs anglais, portugais et français. En 1534 les Français ont installé une croix en bois au bord du golfe du Saint-Laurent, cet événement a marqué le début de la colonisation méthodique des territoires nord-américains par les marins, soldats, constructeurs, agriculteurs, artisans, prêtres français. Ils érigeaient des établissements, construisaient des forteresses, églises, hôpitaux et écoles. L'Habitation de Québec a été fondé en 1608, le fort Ville-Marie s'est transformé en ville de Montréal dans les années 40 du XVII^e siècle. Et bien que les colons soient les originaires de différentes régions de la France, à la fin du XVII^e

siècle déjà les variantes dialectales de la langue française se sont mélangées sur le continent américain ce qui a entraîné l'apparition de la variante spécifique du français sur le territoire du Canada.

La divergence entre la langue française du Canada et celle de la France devient évidente environ dans la première moitié du XVIII^e siècle. Les différences concernent principalement le lexique. La population de l'Amérique du Nord s'élevait déjà à 40 mille émigrants français et leurs descendants. En même temps les colons de Grande-Bretagne fondaient des colonies en Amérique du Nord. Des différends concernant la possession des territoires ont mené à la guerre entre la Grande-Bretagne et la France. Puis les parties ont conclu le traité de paix selon lequel les Français possédaient moins de territoires qu'avant le début des opérations militaires. La France a finalement perdu la guerre, les Anglais ont pris Québec et Montréal, le Canada a été entièrement soumis au pouvoir royal britannique; et les colons de Grande-Bretagne et de France ont commencé à vivre ensemble dans un nouvel état unifié. Suite aux événements, au Canada la vie politique, économique et commerciale s'est tournée exclusivement vers la Grande-Bretagne. Sur tout le territoire du Canada la langue anglaise est devenue en fait la langue de la politique, de la formation et du commerce, c'est-à-dire la langue officielle. Dans ces sphères de communication la langue française a cessé de se développer, elle était plutôt répandue dans la vie quotidienne urbaine et rurale. Ainsi, la langue anglaise se rapportait au français comme une langue opprimante.

Néanmoins, les Canadiens français ont réussi l'assimilation culturelle et à garder leur identité et leur langue, étant nostalgiques de la France et de sa culture. À cette époque certains Canadiens français ont clairement manifesté leur attitude puriste dans les pratiques linguistiques, ils tâchaient de parler comme des Français instruits; c'est-à-dire conformément aux normes classiques du français écrit littéraire. Voilà l'opinion du naturaliste suédois Pehr Kalm sur la langue française qu'il a formulé pendant sa campagne en Amérique du Nord de 1748 à 1752 : « Tous, ici tiennent pour assurer que les gens du commun parlent ordinairement au Canada un français plus pur que dans n'importe quelle Province de France et qu'ils peuvent

même, à coup sûr, rivaliser avec Paris. Ce sont les Français de Paris, eux-mêmes, qui ont été obligés de le reconnaître » [Cit. Kruijen, p. 8]. Durant ses voyages au Canada de 1756 à 1759 le marquis Louis-Joseph de Montcalm a noté que « les paysans canadiens parlent très bien le français; comme sans doute ils sont plus accoutumés à aller par eau que par terre, ils emploient volontiers les expressions prises de la marine » [Cit. Kruijen, p. 8]. De même, il faut y ajouter les mots du comte Louis-Antoine de Bougainville : « Il faut convenir que [...] les Canadiens ont de l'esprit naturellement; ils parlent avec aisance [...] leur accent est aussi bon qu'à Paris, leur diction est remplie de phrases vicieuses, empruntées de la langue des sauvages ou des termes de marine, appliqués dans le style ordinaire » [Cit. Kruijen, p. 8]. Ici, il est opportune d'y ajouter les mots de Jean-Baptiste d'Aleynac qui parle des néologismes d'origine gallo-romane : « Ils disent une poche pour un sac, [...] tanné au lieu d'ennuyer, chômer pour ne manquer de rien ; la relevée pour l'après-midi ; chance pour bonheur ; miette pour moment ; paré pour prêt à. L'expression la plus ordinaire est : de valeur pour signifier qu'une chose est pénible à faire ou trop fâcheuse » [Cit. Kruijen, p. 8].

A cet égard, il est indispensable à noter qu'un certain nombre de termes maritimes ont subi une extension de sens. Il est facile de retrouver les mots de la marine dans d'autres domaines de l'activité humaine. Veronica Kruijen donne un exemple du mot « bordée », à l'origine il signifiait « l'ensemble des canons sur un navire », puis « la décharge simultanée de ces canons ». Plus dans certaines provinces comme, par exemple, dans l'Angoumois ce mot a acquis un nouveau sens et commencé à désigner « une grande quantité de pluie ou de grêle ». Au Canada, ce terme est utilisé pour décrire « une chute de neige abondante et subite » [Kruijen, p. 9]. Le fleuve de Saint-Laurent est une voie maritime principale au Canada et cette sphère était inévitablement incorporée dans le langage courant. Ainsi, « débarquer de / embarquer dans » signifie « descendre de la voiture / monter de la voiture », ou « descendre à Québec » pour « aller à Québec la voiture » pour « monter/descendre de la voiture », « appareiller » pour préparer ou se habiller.

Il résulte de tous ces témoignages qu'il y a déjà un écart entre le lexique employé au Canada et celui employé en France au milieu du XVIII^e siècle. A cet époque déjà il était impossible d'attirer assez d'ouvriers de l'Angleterre, de la France ou des Etats-Unis. Donc, les immigrants avec les langues maternelles différentes arrivaient en revanche, ils étaient principalement les Allemands. Après la Première Guerre mondiale le gouvernement a aussi inclus les ressortissants de l'Europe du Nord, de l'Est et du Sud dans leur liste des catégories préférées des immigrants. Après la Seconde Guerre mondiale les immigrants des pays démunis ont été admis aux travaux que les Canadiens n'accepteraient pas. Au cours des années 1960 le gouvernement a lancé l'initiative d'élaborer une politique linguistique non discriminatoire.

1.2. POLITIQUE LINGUISTIQUE CONTEMPORAINE

À l'heure actuelle, il n'y a pas d'opinion commune en ce qui concerne la nature de la langue française québécoise, soit la langue du Québec est une variante nationale du français, soit elle devrait être classée dans la catégorie des variantes géographiques, territoriales, spatiales ou autres. En outre dans les milieux scientifiques il n'y a pas de position aussi claire au sujet de la définition même de la langue existante au Québec [Usmanova, p. 121]. Aujourd'hui la langue française au Canada existe en forme de la diglossie, cela signifie la coexistence des formes littéraire et populaire dans le cadre de la variante canadienne de la langue française. « La diglossie est la situation linguistique d'un groupe humain qui pratique au moins deux langues en leur accordant des statuts hiérarchiquement différents, notamment lorsque ces langues ou variétés linguistiques sont apparentées et partiellement intercompréhensibles » [GDT]. Les dialectes, à la base desquels se réalisait l'évolution de la langue française québécoise, s'appellent le substrat de la langue française.

Au début des années 60 du XX^e-ème les Français canadiens éprouaient la consolidation de la conscience nationale, ils participaient activement à la vie de la

province du Québec ainsi que de tout le pays, dans ces milieux qui se montrent critiques à l'égard de la politique anglo-américaine, se développaient des idées de la décentralisation. C'était un temps qui a été appelé par la suite la Révolution tranquille. « La période de la Révolution tranquille représente une succession de changements rapides et importants pour la société québécoise. L'appellation de Révolution tranquille a été utilisée pour la première fois par un journaliste du *Globe and Mail*. En plus des réformes politiques qui marquent la période, la société québécoise est marquée par un plus grand nationalisme et par l'impact démographique des jeunes baby-boomers » [Bibliothèque virtuelle]. Et le résultat a été une adoption de la Loi fédérale sur les langues officielles par le Parlement du Canada en 1969. En 1974 le Parlement a adopté une loi concordante au niveau provincial. L'Office de la langue française a été créé en 1961. En 1977 l'Assemblée nationale du Québec a adopté la troisième loi définissant les droits linguistiques, la Charte de la langue française.

La particularité de la diglossie franco-canadienne consiste en ce que la langue littéraire française subit à parts égales l'influence de la langue anglaise et du joul. Au cours de son évolution le joul était considéré de manière très différente. Le mot « joul » provient de « cheval » prononcé [jwal] comme en français du XVII^e siècle. Le terme joul est utilisé au Québec pour désigner globalement les différences ou écarts phonétiques, grammaticaux, syntaxiques et lexicaux (y compris les anglicismes) du français populaire canadien, soit pour les stigmatiser, soit pour en faire un symbole d'identité. Au point de vue historique, le « joul québécois » provient du français issu d'un mélange de français archaïsant, de français populaire et d'un certain nombre d'anglicismes. En ce sens, le joul est historiquement un « dialecte du français » [Leclerc]. Les dialectismes de la langue française et les emprunts des langues anglaises et indiennes sont devenus la base pour la formation du joul. A cette époque une réaction négative est apparue contre le joul. Avant la prise de décisions importantes concernant le statut de la langue française aux niveaux nationaux et provinciaux plusieurs Canadiens français traitaient le joul avec indifférence ou même avec mépris, après il est devenu presque un motif d'orgueil.

L'existence du jocal est à la base l'isolement local de la langue française du Canada ce qui l'oppose aux autres variantes de la langue française dans le monde, en premier lieu, – à la langue française de la France.

Les problèmes concernant la politique linguistique font une partie importante de la vie sociale et culturelle au Canada. C'est un pays avec deux langues officielles, mais grâce aux particularités du développement historique il y a aussi un certain nombre de langues autochtones et langues des immigrants. Dans les tentatives de garder leur identité ethnique les représentants des groupes minoritaires sont connus pour leur attachement à leur cause dans de nouveaux plans de politique linguistique. Néanmoins, le fait qu'il y a deux langues officielles ne signifie pas dire obligatoirement une large diffusion du phénomène de bilinguisme. Le Nouveau-Brunswick une seule province canadienne qui est officiellement bilingue. La politique linguistique canadienne est plutôt concentrée sur la protection des droits des locuteurs des langues officielles dans les régions où elles sont parlées à titre minoritaire. L'usage de l'anglais et le français n'est pas également distribué à travers tout le pays. Dans certaines provinces il existe des lois particulières sur la langue.

A présent il existe trois tendances principales du développement de la langue française du Canada. Tout d'abord c'est l'orientation vers le standard européen. Puis, l'attitude tolérante envers le langage populaire de la langue française du Canada. Enfin, la combinaison du standard de l'Europe et les éléments du langage populaire local. Aujourd'hui au Canada on voit se former une telle variante de la langue française, qui devient, d'une part, un outil de l'union nationale des Canadiens français, et d'autre part, le moyen de la communication internationale. L'Office québécois de la langue française s'est fixé pour objectif principal de lutter contre des anglicismes sous prétexte que les emprunts anglais détruisent l'unité de la langue française du Canada. La menace du côté de la langue anglaise est tout à fait réelle; la compréhension de ce fait se manifeste non seulement dans la conscience publique, mais aussi au niveau de l'État. Au Canada des événements ayant pour le but le perfectionnement et la standardisation de la langue française ont été organisés. Les

changements concernent aussi la terminologie qui, étant formée à la base lexicale purement française, ne répondait pas aux normes européennes de la langue française.

Comme les taux d'immigration au Canada sont très élevés, les politiques de langues officielles doivent aussi prendre en considération cet héritage linguistique des immigrants. En plus d'un soutien croissant en faveur des programmes linguistiques et culturels autochtones, l'attitude du gouvernement canadien doit promouvoir généralement le multiculturalisme dans un cadre bilingue, à savoir le multiculturalisme et ses manifestations devraient être promues, mais les langues officielles devraient être utilisées pour la communication entre de différents groupes ethniques. Cette attitude est à la base de la compréhension interculturelle réciproque non-discriminatoire.

Ainsi, la politique de l'isolationnisme de la langue a été remplacée par la politique de l'intégration de la langue au niveau international. Après les décennies de développement, le Canada a élaboré un système complexe de politique linguistique avec l'objectif principal de maintenir l'équilibre entre ses deux langues officielles et soutenir le concept de plurilinguisme dans un cadre bilingue.

CONCLUSIONS

Aujourd'hui la langue française est l'une des deux langues officielles du Canada. Dans les provinces du Nouveau-Brunswick et du Québec elle est aux positions avancées. Le problème de caractériser la situation linguistique au Canada se pose encore et provoque des débats vifs parmi les linguistes. Pour l'essentiel la situation est caractérisée comme la diglossie, c'est-à-dire la co-existence égale et harmonieuse des langues dont chacune la place définie dans la vie de la communauté. Certains d'entre eux ne nient pas la présence de la triglossie, notamment, d'une part, la forme littéraire écrite et la forme littéraire parlée, et d'autre part, le langage populaire. Dans les milieux sociaux la langue littéraire est entretenue parmi les jeunes qui font leurs études, ainsi que parmi les intellectuels et fonctionnaires. Le langage populaire est répandu parmi la population rurale,

surtout à Montréal. Néanmoins, les chercheurs soulignent qu'il ne s'agit pas de langage populaire à l'état pur, c'est une abstraction dans une certaine mesure. Et à l'heure actuelle il se transforme en registre familier de la langue française du Canada. Les conditions spéciales du développement du français canadien ont amené à l'apparition des particularités considérables qui établissent une distinction entre le français canadien et d'autres variantes de la langue française autour du monde. La langue littéraire française du Canada diffère jusqu'à un certain point du français général et éprouve la période de la standardisation. De plus, le langage populaire canadien se différencie du langage populaire de la France beaucoup plus que la langue littéraire française du Canada se différencie de la langue littéraire française de la France.

Au cours de son développement la langue a subi des modifications importantes et l'influence des tendances de mode. Parfois dominaient l'élégance et les normes de la cour royale, parfois au contraire les éléments du langage populaire, comme, par exemple, du jocal sortaient au premier plan.

Les francophones empruntaient activement le lexique technique puisque l'anglais était la langue de travail de l'industrie, la formation francophone n'a pas fait l'objet d'une attention particulière. On peut également en dire autant pour la terminologie maritime.

La Révolution tranquille est devenue un jalon important pour la politique langagière du Canada. Elle a touché tous les aspects de la vie des Canadiens, en particulier, on a commencé à mettre l'accent sur l'originalité et l'identité, ce qui s'est reflété inévitablement sur la vision du monde des habitants du pays. L'autodétermination ethnoculturelle Québécois s'est déplacée en conséquence de la sphère religieuse sur l'activité langagière.

En général, la langue française du Canada représente une formation complexe, qui devient, d'une part, un outil de l'union nationale pour les Canadiens français, d'autre part, un moyen de la communication internationale.

CHAPITRE 2. TERME DANS LE CADRE DU SYSTÈME LANGAGIER

2.1. TERME ET TERMINOLOGIE

Le système lexical de la langue représente un phénomène hétérogène comprenant une série de sous-systèmes. Les raisons de les distinguer peuvent être nombreuses et variées. En particulier, le lexique de la langue française contemporaine se subdivise en deux grandes parties: le lexique général et le lexique spécialisé. Contrairement au lexique général, ce dernier fait le secteur autonome de la langue nationale étroitement lié à l'activité professionnelle. Les vocabulaires terminologiques occupent une place particulière dans le lexique spécialisé. Au sens général, la terminologie est un ensemble systémique des termes désignant les notions de tel ou tel domaine spécialisé. « En terminologie, le terme ou unité terminologique est l'unité signifiante constituée d'un mot (terme simple) ou de plusieurs mot (terme complexe), qui désigne une notion de façon univoque à l'intérieur d'un domaine » [GDT]. Dans le Grand dictionnaire terminologique, autrefois Banque de terminologie du Québec nous trouvons la définition de la terminologie – c'est « un ensemble des termes propres à un domaine, à un groupe de personnes ou à un individu ». Bruno de Bessé donne une définition suivante de la notion « terme » – « une unité signifiante qui désigne un concept déterminé de façon univoque à l'intérieur d'un domaine. Le terme est constitué d'un mot (terme simple) ou de plusieurs mots (terme complexe) » [Bessé, p. 75]. Le caractère systémique de la terminologie est envisagé en stricte conformité avec les liens systémiques des notions d'une science ou d'une profession.

La langue professionnelle (le jargon) est également considérée comme lexique spécialisé, voilà pourquoi il est possible de dire que le lexique spécialisé présente tous les moyens lexicaux liés d'une manière ou d'une autre à l'activité scientifique professionnelle humaine. Le jargon professionnel est proche des termes et des mots professionnels sur le plan fonctionnel. Il représente la désignation non-officielle des notions ou des objets du caractère spécialisé et non spécialisé existant dans la langue

parlée des représentants des différentes professions. Tout comme avec les termes, le jargon répond aux besoins du domaine de la communication professionnelle. Les mots et les expressions du domaine d'emploi professionnel d'habitude fait partie du lexique professionnel spécialisé, toutefois ce groupement des unités lexicales a des frontières floues vu que les vocabulaires professionnels ne sont pas suffisamment étudiés. Les domaines de différenciation lexicale de ce type peuvent être qualifiés comme manifestation du dialecte social.

Dans chaque langue il existe plusieurs systèmes et sous-systèmes terminologiques. Ils sont classifiés selon les domaines de connaissances et d'activité où ils sont utilisés, à cause de cette raison il est possible de révéler les systèmes et sous-systèmes terminologiques scientifiques et techniques qui incluent des ensembles des termes naturelles, techniques et d'autres sciences, la terminologie politique et sociale et la terminologie des domaines de compétences particulières (navigation, sport, beaux-arts, art militaire). Comme cela a été dit, le terme est une unité principale de la terminologie dans tous les domaines de la connaissance humaine. L'existence des théories scientifiques et les sciences en tout serait impossible sans eux. Les notions scientifiques sont fixées et les informations se transmettent grâce aux termes.

Les études des vocabulaires de domaine montrent également que le lexique terminologique et professionnel font partie d'un seul espace informationnel. Il existe deux points de vue sur la différenciation des termes et des mots professionnels. Le premier, c'est que la caractéristique diachronique sert d'un critère. Le deuxième, l'emploi non-normalisé des mots professionnels est rendu comme critère (la présence des connotations émotionnelles et expressives, l'étranglement de l'expression orale du discours professionnel sans caractère officiel). Ce point de vue semble plus cohérent. Le renforcement du degré d'expression qui fait le caractère principal du mot professionnel mène à ce que l'unité spécialisée devient un jargonisme. Ainsi, la notion du lexique spécialisé inclut des termes et des mots professionnels. Ayant la caractéristique sémantique proche ou identique, les termes et les mots professionnels varient selon l'usage, l'orientation vers la sphère d'emploi. Le domaine du

fonctionnement des unités langagières prédétermine la présence d'un élément émotionnel et expressif dans leur structure. Les mots professionnels sont des termes utilisés dans la langue parlée.

Irina Alekseeva distingue trois signes des termes: ils sont univoques, ne possèdent pas de connotation affective, ne dépendent pas du contexte; le remplacement des termes par des mots sémantiquement proches est inadmissible [Alekseeva, p. 167]. Dans son article « Classification et systématisation des termes » Vasilina Litovtchenko a tenté de mettre en place un système hiérarchique du lexique terminologique à la base des signes formels, fonctionnels et extralinguistiques [Litovtchenko, p. 157]. Tout d'abord les termes se divisent en termes dits de l'observation les objets réels et les termes théoriques désignant les entités abstraites. Ensuite Litovtchenko donne la classification des termes en fonction du champ d'application: systèmes terminologiques des sciences naturelles et techniques, terminologie sociopolitique, économique, administrative et socio-culturelle. Puis elle cite la classification selon la catégorie logique de la notion désignée: termes des objets, des procès, des signes, des propriétés, mesures et unités de mesure. Du point de vue linguistique elle met en relief les termes-mots (dérivées, non dérivé, complexe, abréviations) et les termes-groupes de mots, qui sont distribués en fonction des propriétés morphologiques du mot principal (verbal, nominatif, adverbial) et du type de liaison.

Selon le critère étymologique il est possible de nommer des termes originaux, empruntés et hybrides. Au cours du développement des sciences nous voyons aussi l'apparition du système des termes recommandés, standardisés et inadmissibles à partir de leur normativité et non-normativité. Le lexique dit de la description scientifique générale qui varie d'une manière insignifiante d'un texte vers un autre, crée une base du fonctionnement de la terminologie. Ce type du lexique n'a pas d'élément émotionnel, il est utilisé conformément à une norme littéraire de la langue écrite et se caractérise par des séries des synonymes interchangeables.

L'analyse de la structure formelle effectuée par Maryam Ghadianlou a montré que dans le domaine de la marine apparaissent les même modèles que dans tous les

autres processus en matière de formation des termes et de toutes sortes d'unités lexicales de la langue russe [Ghadianlou, p. 13]. Elle propose de diviser tous les termes en deux groupes pour analyser la structure formelle. Le premier groupe des termes soi-disant formés de façon monolithique comprend les termes dérivés, les termes originaux, les termes complexes et les abréviations. Le second groupe des termes formés de façon séparée se compose de termes à deux composants, termes à trois composants et termes à composants multiples.

Quand même certains moyens de la formation des termes font l'objet d'une large diffusion, d'autres sont passés au second plan. Ainsi, dans la terminologie de la marine on utilise les différents modèles des termes monosyllabes, à deux ou trois composants, à plusieurs composants qui au total expriment des notions différentes du domaine donné. Nous pouvons dire qu'en russe en général la notion est exprimée non par un seul mot mais par un groupe de mots, parce que les groupes de mots ont le caractère plus défini. Parmi les termes/groupes de mots les plus nombreux sont les groupes de mots à deux composants qui principalement représentent les noms des notions d'espèce, par exemple: аванс фрахт, адвалорный фрахт, дистанционный фрахт. Donc, nous pouvons diviser la terminologie russe de la marine en deux groupes : termes monolithiques (termes-mots) et groupes de mots.

Pour formuler un système terminologique lors de la sélection il est nécessaire de se fonder sur une série des critères d'après lesquels il faut choisir des termes. De plus, il est obligatoire de respecter les principes de cohérence, de brièveté. Il faudrait être facile de dériver de nouveaux termes de terme envisagé. Le terme doit correspondre aux normes et aux règles de la langue littéraire. Il est souhaitable d'éviter les emprunts immotivés de la langue étrangère : il est préférable pour que le terme soit de la langue maternelle. Cependant, la dernière exigence entre en contradiction avec la tendance à l'internationalisation de la terminologie. Lors de la standardisation il faut prendre en considération le degré de la mise en place du terme. Si le terme est largement répandu, il est difficile de le retirer et remplacer par l'autre, il y a un risque de jeter la confusion aux textes scientifiques et techniques. Le remplacement est rationnel seulement dans les cas où les avantages sont évidents

(par exemple, le terme proposé est plus court, il possède des possibilités pour la dérivation ou il reflète plus complètement l'essence de la notion). L'analyse de la pratique de l'élaboration des termes montre que toutes ces exigences sont difficiles à remplir. Plus les signes essentiels de la notion et les liens systémiques sont reflétés dans le terme, plus exactement et correctement le terme donné exprime la notion et sa place dans le système concret notionnel.

Le processus de la formation des termes est défini par deux vecteurs contradictoires : d'une part, les lois naturelles qui dirigent la vie de la langue, et d'autre part, la tendance à systématiser et normaliser. Selon le linguiste Vladimir Leitchik, la terminologie est un ensemble des unités lexicales du langage naturel qui désignent les notions du domaine défini de la connaissances ou de l'activité [Leytchik, p. 7]. Cet ensemble se forme spontanément lors de la naissance ou du développement de ce domaine. Tandis que le système terminologique est un modèle des signes du domaine défini de la connaissances ou de l'activité dont les éléments sont des unités lexicales (les mots et les groupes de mots) du langage à des fins spéciales définies. Et avec cela, l'auteur souligne que les unités de la terminologie sont représentées par des prétermes (unités lexicales du langage naturel n'ayant pas surmonté la terminologisation). C'est-à-dire, elles ne correspondent pas aux exigences au titre de leur structure de la forme et du contenu, ex. g. des signes des notions dans leur sémantique sont incorrectement révélés, leur longueur ou leur structure formelle ne correspondent pas aux modèles optimaux ou aux autres critères. En même temps, le système terminologique comprend les termes (les termes proprement dit), puisqu'il est construit sciemment des unités lexicales utilisées dans le langage à des fins spéciales qui correspond au domaine des connaissances ou de l'activité. La terminologie et le système terminologique ne peuvent pas être séparés du langage naturel à la base duquel ils existent. Leur spécificité consiste en ce qu'ils représentent une partie principale structurale du système lexical du langage à des fins spéciales; mais cette partie est « surhaussée » au-dessus du langage naturel. Avant tout, c'est le critère de l'uniformité (la polysémie dans la sphère de la

terminologie est à éviter). Ensuite, c'est la conformité de la signification littérale du terme à sa signification effective.

Ainsi, la relation entre le terme, la notion et la signification est une des questions les plus discutables, car le terme est une unité complexe associant des aspects conceptuels et linguistiques. Cependant il ne fait aucun doute que chaque terme désigne la notion. Au cours de l'activité matérielle et morale, de l'interaction avec des objets, évidemment, l'homme dénomme ces objets d'une certaine façon. Le terme est une réification de l'abstraction d'un objet du domaine spécialisé sous forme d'une unité du langage naturel.

2.2. TERMINOLOGIE MARITIME

Le langage maritime peut être considéré sans risque d'erreur comme langage technique autonome, les raisons à cela sont nombreuses. Tout d'abord, il a une histoire. La mention de sa nomenclature date du XII^e siècle. Au cours de son histoire il se développait et s'adaptait non seulement aux changements langagiers, mais aussi au progrès social et technologique. Au fur et à mesure de son développement il est apparu une nécessité évidente de décrire les particularités de la langue des marins et de créer des dictionnaires spécialisés.

En Russie le premier dictionnaire maritime a été créé sous Pierre le Grand et a été corrigé par lui-même, maintenant le manuscrit se trouve dans l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. L'époque du règne de Catherine II était assez productive à cet égard: Kurganov « La science maritime » (1774), Buguerov « La composition sur la navigation », Kushelev « Le navigateur militaire » (1788), Shishkov « Le dictionnaire maritime trilingue », lui aussi, il a commencé la rédaction du « Dictionnaire maritime complet » et il a confié sa publication au Comité scientifique maritime. L. Golenichtchev-Koutouzov, président du comité, a complété le dictionnaire de Shishkov et l'a divisé en cinq parties dont trois ont été publiées : « sur les Constructions navales », « sur l'Artillerie » et « sur les Sciences maritimes » ; les deux restantes sont « sur l'Armement » et « sur la Navigation ». Un

peu plus tard, A. Glotov a tenté d'élaborer un dictionnaire maritime en dix langues avec les explications des significations. L'ouvrage de Glotov, achevé à la moitié, est archivé chez ses héritiers. Plus tard, Boutakov a publié son dictionnaire en trois langues: anglais, français, russe. Dans son article « Le recueil des mots maritimes russes locaux » A. Sokolov n'exclut pas la possibilité de ce que plusieurs mots vulgaires des haleurs qui désignent les propriétés des bas-fonds, notions de l'hydrographie, noms des parties du navire et de son armement pourraient remplacer des emprunts étrangers correspondants introduits dans le langage maritime russe sous Pierre le Grand [Cit. Orlova, p. 50]. Pierre Ier a emprunté à l'étranger l'art de la construction navale et de la navigation, ainsi il a emprunté la terminologie en évitant l'invention de nouveaux mots. Quand même le développement de la navigation maritime et fluviale nationale parallèlement au progrès scientifique a donné la possibilité de remplacer peu à peu les termes anglais et hollandais.

Entre-temps, « dans le domaine français, ce n'est qu'au XIIIe siècle que l'on trouve les preuves de l'existence d'une langue de marins bien affirmée » [Ridel, p. 5]. En France le premier dictionnaire maritime apparaît en 1643. Georges Fournier qui a dressé *Hydrographie contenant la théorie et la pratique de toutes les parties de la navigation* dont le vocabulaire contient 361 termes de marine. Tandis que les sources russes décrivent que le premier dictionnaire proprement dit date de 1702, son auteur Nicolas Aubin dans l'introduction du livre mentionne les ouvrages de Gilliet (*Les arts de l'homme d'épée ou le Dictionnaire du Gentilhomme*), de J. Ozanam (*Dictionnaire mathématique*), de M. Desroches (*Dictionnaire des termes propres de marine*) et autres. Néanmoins, Aubin qualifie leurs vocabulaires comme insuffisants. L'année 1758 est marquée par la publication du *Dictionnaire historique, théorique et pratique de Marine* par Alexandre Savérien qui se caractérise par une dimension historiographique. En 1777 Lescallier publie pour la première fois son dictionnaire célèbre *Vocabulaire des termes de marine, anglois et françois*. Au cours des années 1783 – 86 *l'Encyclopédie méthodique* s'est enrichie de trois volumes de la *Navigation maritime*. Parmi d'autres ouvrages éminents consacrés à ce domaine il faut nommer *Dictionnaire de la marine française* par le professeur de

mathématiques et d'hydrographie Charles Romme, *Dictionnaire de marine* par le vice-amiral Willaumez et *Répertoire polyglotte de la Marine à l'usage des navigateurs et des armateurs* par l'officier de marine français entre le XVIIIe et le XIXe siècles O'Hier de Grandpré, son travail constitue un premier dictionnaire multilingue. La liste complète de ce type de la littérature est beaucoup plus longue, mais il est à noter que les auteurs des vocabulaires polyglottes évitaient la langue russe (voir Annexe A).

La rédaction et l'usage des dictionnaires thématiques du domaine maritime doivent être orientés vers quelques objectifs parmi lesquels il est possible de nommer la prolifération de la connaissance maritime dans le monde et au sein de ce domaine et l'inventaire du lexique pour des raisons scientifiques. De plus, c'est un moyen pour des non-spécialistes de comprendre les professionnels. L'existence des dictionnaires standardise le lexique maritime et impose les normes de l'usage.

La typologie thématique acquiert une importance extraordinaire lors de l'étude des systèmes terminologiques vu que les relations logiques découlant de la corrélation substantielle et conceptuelle des phénomènes sont considérables pour le lexique terminologique. L'étude des groupes thématiques permet d'utiliser plus largement des faits extralinguistiques et de révéler les principes de l'organisation linguistique du lexique, parce que à l'intérieur des groupes thématiques il y a des signes de langue qui unissent leurs composants, dans certains cas, « il est possible de découvrir l'originalité sémantique de chaque groupe seulement après avoir mis en relief de divers groupes thématiques ». [Shmelev, p. 107.] F. Filin souligne l'importance de l'étude du vocabulaire et de la terminologie d'après les groupes thématiques et définit un groupe thématique comme un ensemble de mots fondé sur la classification des objets et des phénomènes et non les liens lexico-sémantiques. [Filin, p. 33]. La classification thématique du lexique maritime semble importante et illustrative en termes de ses fonctions stylistiques, une telle typologie aide à répondre à la question quels types des termes peuvent être entraînés dans tel ou tel contexte.

Elizabeth Ridel propose la classification thématique des termes maritimes. Elle inclut les points suivants: les embarcations (y compris les types et l'architecture du navire, la propulsion et la direction); la navigation; la pêche; le littoral et les infrastructures portuaires; le droit maritime (relatif à la navigation, au commerce, aux épaves); les hommes (marins, constructeurs, personnel des ports, pêcheurs à pied). La classification donnée montre que la terminologie maritime dépasse les cadres des parties du navire et de ses composants, elle embrasse plus d'un métier: il est possible d'y ajouter la profession du charpentier, du pêcheur, du voilier, etc [Ridel, p. 3].

Les classements antérieurs, par exemple celui de Jacques Ozanam, contiennent les termes désignant principalement les composantes du navire, ainsi que le personnel: «vents, types de vaisseaux, parties constitutives d'un navire, galères, cordages, ancres, mâts, pavillons, voiles, officiers» [Cit. Ridel, p. 7].

A la base de l'analyse, Orlova [Orlova, p. 16] distingue les groupes thématiques de la terminologie maritime suivants:

a) Les dénominations des divers types des bateaux et des navires. Ce groupe est caractérisé par l'homogénéité grammaticale : tous les termes sont des substantifs et des groupes de mots nominatifs. À l'intérieur du groupe il y a des sous-groupes mis à part en fonction de l'indice d'espèce. Ce sont des navires de guerre (porte-avion, cuirassé d'escadre, torpilleur, corvette, croiseur, frégate, escorteur d'escadre, sous-marin), vaisseaux cargo, de passagers, auxiliaires (péniche, navire hydrographe, clipper, drague, liner, senneur, chalutier, vraquier, paquebot), embarcations (jonque, batelet, canots, yole, barquerolle). L'utilisation active de tels termes fait ce groupe l'un des plus nombreux parmi les groupes thématiques de la terminologie maritime.

b) Les dénominations des parties constitutives du navire et de ses détails. Ce groupe est diversifié sur le plan sémantique, puisque les termes qui le constituent désignent les grandes parties du navire, aussi bien que les petites et les détails de ces parties (orifices, escaliers, cloisons): fourrage, proue, cabine, dunette, coupe, salon, pont, machinerie, corps, château, réservoir, lisse, chalut, écubier, couple, bardis,

bollard. Les notions génériques les plus générales (cabine, pont, rouf, salle) entrent dans les relations attributives avec des adjectifs et des substantifs et forment les groupes de mots terminologiques pour la désignation des notions d'espèce : cabine de buffet, cabine de garde-marine, cabine médicale, cabine avant; pont supérieur, pont avant, pont habité, pont bâti; rouf de timonerie, rouf proéminent; salle des cartes, salle de contrôle, salle des machines. La diversité des composants est aussi liée aux types des navires dont les constitutions sont assez diversifiées en fonction de la dimension, de l'usage, des particularités techniques (le promenade-pont sur le paquebot, la sainte-barbe sur les navires de guerre, le citerne de ballast sur le sous-marin, les taquets de nage sur les navires à rames, etc).

c) Les dénominations de l'équipement à bord, du matériel de pêche, des appareils et leurs détails. Ce groupe est assez nombreux et divers sur le plan sémantique des termes qui le forment. Au sein de ce groupe on distingue les dénominations du matériel de pêche de manœuvres courantes et dormantes (étai, écoute, drisse, câble, gréement, vergue, sabord, guinderesse, cargue etc.), des voiles (hunier, cotre, goélette, voile de flèche, grotte, foc), des mécanismes et des appareils (pointe, grue, pompe, loch, lot), des drapeaux (pavillon de beaupré, fanion, drapeau commercial, fanion de signalisation), de l'équipement de sauvetage (ceinture de sauvetage, bouée de sauvetage) et d'autres types d'équipement (ancres, branle, bac, etc.). Ce groupe contient de nouveaux termes liés à l'utilisation des équipements modernes dans la navigation, aussi bien que le lexique archaïque, en particulier les mots liés au matériel du voilier. Du point de vue sémantique les termes de ce groupe ressemblent à ceux du groupe « les dénominations des parties constitutives du navire et de ses détails ». Pour les délimiter il faut définir la partie constitutive comme un détail du navire érigé directement à son corps et qui reste inchangée, pendant que l'équipement et le matériel sont fixés aux parties du bâtiment, ils peuvent être mis, attachés, enlevés.

d) Les dénominations des grades et les appellations des personnels militaires de la marine. Les termes monosyllabes sont les plus nombreux dans ce groupe: skipper, capitaine, navigateur, maître, officier, matelot, pilote, radio.

A la base des termes monosyllabes se forment optionnellement les groupes de mots terminologiques (les termes composés) pour préciser la notion ou ses particularités : premier-maître, maître radio, second capitaine, contre-amiral, vice-amiral, vice-amiral d'escadre, enseigne de vaisseau de 1^{re} classe, quartier-Maître de 2^e classe. Les mots de ce groupe thématique sont les composants du plus grand groupe thématique dans la composition du lexique national « les dénominations des professions ».

e) Les dénominations des actions, des procès, des opérations de travail. Une série des verbes désigne de manière autonome les actions indiquées : bosser, relever, louvoyer, souquer, s'amarrer, épisser, fourrer, canarder, etc. Certain nombre de substantifs sont dérivés de ces verbes qui gardent également la signification du procès: amarrage, estivage, balayage, dragage.

f) Les conditions météorologiques et géographiques de la navigation et leurs conséquences. Le contenu de ce groupe est proche de la terminologie de la géographie physique et de la météorologie. C'est un exemple de l'interrelation entre la terminologie maritime avec d'autres systèmes terminologiques. Même si ce groupe est relativement peu nombreux, il comprend quelques sous-groupes : les mots qui caractérisent l'étendue d'eau (eaux arctiques, baie, port, bas-fond, golfe, mer, haute mer, océan, reflux, flux, courant, eaux territoriales), les noms des vents (mistral, typhon, tramontane, marin, tempête, autan, lombarde, mousson, levant, libeccio), les caractéristiques du relief du fond (sol, haut-fond, banc de sable, barre, récif), les contours des bords et des îles (bord, archipel, continent, île, péninsule, fjord, écueils, cap) et les termes qui caractérisent les conditions glaciales (dérive, glaçon, bouscueil, torose, banquise).

g) Le lexique nautique et de mesure qui caractérise la position et la manœuvre du navire. Les composants du groupe thématique sont aussi étroitement liés à la terminologie physique, météorologique et géographique. Le groupe contient tels termes que le nœud, allure, bastaque, longitude, latitude, équateur, parallèle, méridien, mille.

Certains linguistes distinguent un groupe thématique particulier qui consiste de mots d'ordres exerçant la fonction d'incitation. Par exemple, *Avant toute! Attention! Terminé pour la machine! Stop! Gare! Mouillez!* Les mots d'ordres sont des groupes de mots ou des propositions prédicatives. A. Moiseev ne les considère pas comme les termes, car les mots d'ordres n'accomplissent pas la fonction nominative, leur fonction est plutôt incitative. Les mots d'ordres ne peuvent pas être classés sous la catégorie des termes dans le sens propre, ils devraient être attribués de préférence à la phraséologie spéciale au sens large du terme [Moiseev, p. 140]. Les mots d'ordres les plus utilisés sont liés au fonctionnement de l'ancre (*remontez l'ancre, mouillez l'ancre, larguez les amarres*), à la position des voiles (*serrez une voile*), au surface vélique et les ordres donnés par le timonier et dans la salle des machines concernant le cap et l'erre du navire.

Les groupes énumérés de la terminologie maritime sont les plus nombreux. Il est possible de distinguer des groupes plus petits. Par exemple, les dénominations des institutions maritimes, navires à destination particulière, installations portuaires et littorales, services portuaires, signes d'avertissement, documentation de bord, caractéristiques du navire (autonomie, déplacement, flottabilité, inondabilité, inchavirabilité, surface vélique, tirant d'eau). La terminologie qui indique les rapports au service maritime est employée surtout sur les navires militaires est proche de la terminologie militaire proprement dit. Ce groupe contient de tels substantifs: service, démission, production, mise en réserve; et les verbes comme servir, promouvoir, rétrograder, destituer, déclasser. A la périphérie de la terminologie maritime se trouve un groupe thématique du lexique désignant les dénominations de l'habillement et de la tenue réglementaire: béret du marin, caban, tunique, dague, galon, rayure.

Les cinq premiers groupes thématiques font le noyau de la terminologie maritime. Ils sont les plus volumineux, ce qui est lié avec leur place dans le système de la terminologie et avec leur relation directe à la description du navire, du bâtiment en tant qu'objet de l'activité maritime. La composition des groupes thématiques peut être complétée à l'aide des mots professionnels qui sont synonymiques par rapport

aux termes généraux, mais ils en diffèrent par des nuances stylistiques et expressives. Parfois ce sont des variantes abrégées qui apparaissent conformément à la tendance générale de créer de nouveaux éléments terminologiques par ce procédé. Les termes pareils sont souvent largement utilisés, leur affinité avec les notions initiales reste transparente. Cela peut être les argotismes du caractère général qui ne concernent pas des activités professionnelles (barotter – se saouler, déhaler – tirer au flanc, déramer – partir, éléphant celui qui n'est pas de la marine, vin - lourd). En outre, ce sont des termes qui font partie des groupes « le matériel à bord » (bannette – couchette, boîte à fumée – cheminée du bateau, bourrin – moteur du bateau, chaudière – marmite, niche – cabine, nid de pie – hune, ancre - pioche) et « les dénominations des grades et les appellations des personnels » (barbot – chef mécanicien, bouchon gras – mécanicien, castor – jeune matelot, cormoran – gardien de phare, flic-mar – gendarme maritime, fusible – electricien, ministre – marin qui nettoie la machine, officier polyvalent – yoyo, plaisancier – voileux). De plus, le lexique peut varier en fonction des particularités sociales et professionnelles. Par exemple, une personne occupant un poste élevé dans le domaine de la marine de commerce s'appelle le capitaine, dans la marine de guerre c'est le commandant et chez les marins-pêcheurs c'est le patron.

Ainsi, les travaux consacrés à la terminologie maritime et les dictionnaires maritimes contiennent de certaines références à la possibilité de délimiter d'une manière ou d'une autre des groupes thématiques au sein de ce type de lexique. La terminologie maritime peut être subdivisée en plusieurs groupes en conformité avec de différents domaines des affaires maritimes, cependant ces groupes restent interconnectés. Par exemple, le groupe « la composition du navire » contient un grand nombre de termes qui appartiennent au groupe « les parties constitutives du navire », le domaine « la composition de l'encre » contient une série de termes du groupe thématique « l'équipement à bord, du matériel de pêche, des appareils et leurs détails », ainsi que les termes d'autres groupes thématiques. Une telle incohérence est liée à de différents points de vue des auteurs et de divers objectifs qu'ils se sont fixés. Les uns perçoivent un terme dans toute l'ampleur de sa signification, pour les

autres la conception commune vient au premier plan. Parfois il est plus important de définir des signes extérieurs plus connus de l'objet, alors que pour les spécialistes des signes intérieurs et fonctionnels de la notion sont essentiels. Du point de vue des fonctions stylistiques du lexique maritime, le chercheur peut s'appuyer sur l'interprétation linguistique du terme, tandis que dans les travaux spéciaux les auteurs mettent en avance son interprétation encyclopédique.

2.3. PARTICULARITÉS DE LA TRADUCTION DES TERMES

La question des particularités des termes et la problématique de la traduction des termes occupent une place particulière dans les études linguistiques. Le signe essentiel de la qualité de la traduction est l'équivalence à tous les niveaux du contenu du texte cible et celui de départ, tandis qu'au cours de la traduction des textes spécialisés il faut prêter une attention particulière aux termes, ce sont eux qui définissent un aspect informationnel du texte spécialisé. Ils représentent des éléments clés qui organisent, structurent et codent l'information spéciale. Par conséquent, en parlant des termes la question de la possibilité d'assurer l'équivalence devient très urgente compte tenu de l'existence de la différence entre les unités codées. Le niveau de formalisme des textes scientifiques de deux langues influence également sur le degré de l'équivalence.

Dans les textes spécialisés le degré de l'équivalence de la traduction dépend des systèmes terminologiques de la langue source et de la langue cible. La recherche des liens systémiques entre les termes à la base de l'analyse de leur fonctionnement dans le texte spécialisé permet d'établir les relations paradigmatiques caractéristiques pour un terme faisant partie d'un système terminologique, de préciser la portée de la notion exprimée, de définir sa place dans le système terminologique de la langue de départ et estimer l'adéquation de la traduction d'une unité terminologique. Lors de cette analyse le texte spécialisé est présenté comme une projection du système terminologique déterminé fermé qui aide à révéler la fonction du terme. Ainsi, le problème le plus important de la réalisation de

l'équivalence de la traduction des textes spécialisés est la transmission du contenu du texte d'origine à l'aide du système terminologique de la langue cible. La différence des systèmes terminologiques de la langue source et de la langue cible est une des causes principales des difficultés rencontrées lors de la traduction des textes spécialisés.

Malgré le fait que certains linguistes se sont accordés à dire que le terme doit être monosémique (V. Komissarov, J. Retsker, I. Alekseeva), il existe des termes dont les significations dépendent du domaine scientifique comme l'affirment les chercheurs comme B. Klimzo, A. Schweitzer. En s'appuyant sur sa longue expérience de travail en tant que traducteur et ingénieur, B. Klimzo témoigne que « sans connaissance approfondie du sujet et sans analyse rigoureuse du contexte il est impossible de former un équivalent précis » [Klimzo, p. 47]. A. Fiodorov dit que « tout comme les mots neutres, les termes peuvent être polysémiques désignant les notions et les sujets du domaine technique et scientifique en fonction du contexte, et la compréhension complète du sens et du contexte, la connaissance des phénomènes de la réalité et de leurs dénominations est la condition nécessaire de la traduction exacte (autrement dit le choix d'un mot juste parmi toutes les significations du terme d'origine) » [Fedorov, p. 297]. Les termes simple sont souvent monosémiques (*réplication* – *репликация*, *sorgho* – *сорго*), mais, par exemple, le terme « irrigation » dans l'agriculture est traduit comme « ирригация » ou « орошение », dans la médecine comme « промывание » ou « спринцевание ». Le terme « germe » dans la biologie est traduit comme « зародыш », « эмбрион », dans la botanique comme « завязь », « проросток », « росток » et dans l'industrie textile comme « затравка для кристаллизации ». Marc Van Campenhoudt donne un exemple suivant: « monosémique pour le marin francophone, le terme *mât d'artimon* est polysémique aux yeux d'un locuteur anglophone : il peut signifier, selon les cas, *mizen mast* ou *jigger mast* » [Campenhoudt, p. 2]. Ainsi, les termes de la langue de départ et de la langue d'arrivée envisagés ci-dessus se caractérisent par de certaines divergences dans la portée des notions qui doivent être décrites dans les dictionnaires terminologiques. Dans ce cas-là, comme le dit Stanislavski,

« théoriciens de traductologie et traducteurs praticiens recommandent en traduisant les termes polysémantiques non seulement de se référer au dictionnaire, mais aussi de s'appuyer sur le contexte et sur la connaissance approfondie du sujet du texte à traduire » [Stanislavski]. Néanmoins, les équivalents fixés permettent de transmettre la sémantique des unités de la langue de départ au cours de la traduction du texte. Dans les cas où il est important de souligner les divergences sémantiques dans le texte traduit, des moyens supplémentaires de langue qui précisent la sémantique du terme de la langue de départ peuvent être utilisés (par exemple, des commentaires).

R. Jumpelt traite expressément la question de la traduction des textes techniques et scientifiques et utilise le terme « l'usage » ; il insiste pour que cette exigence soit appliquée aux textes spécialisés. Au cours de la traduction du texte orienté vers le contenu, l'invariance au niveau du plan de contenu doit être garantie. Tout d'abord, il faut toutefois s'assurer que le contenu complet et des informations du texte d'origine sont transmis avec succès dans la langue cible. D'où vient une exigence extrêmement importante: la forme langagière de la traduction doit correspondre inconditionnellement à la langue cible, autrement dit, la forme langagière de la traduction est orientée en premier lieu vers la langue d'arrivée [cit. Bazalina, p. 103].

La spécificité de la traduction des termes consiste en ce que la transmission exacte du contenu d'une unité de la langue de départ, l'identité absolue des notions exprimées par les termes des deux langues sont les conditions les plus importantes de l'assurance de l'équivalence. Autrement dit, si les termes de la langue de départ et de la langue d'arrivée codent la notion du domaine scientifique correspondant et l'identité des codes du destinataire et du destinataire est une condition minimale de la communication réussie, c'est notamment l'assurance de l'identité des notions signifiées par les termes qui représente la tâche la plus importante de la traduction du texte spécialisé. Un élément primordial de l'harmonisation des systèmes terminologiques des différentes langues qui assure la solution des problèmes lors de la traduction des termes, c'est de révéler des divergences dans les systèmes de notions exprimées par les termes de la langue de départ et de la langue d'arrivée. Le terme est envisagé comme une unité de la connaissance scientifique et

professionnelle assurant l'efficacité de la communication interculturelle. L'équivalence des termes de la langue de départ et de la langue d'arrivée qui transmettent la portée principale des informations au récepteur du texte spécialisé est nécessaire pour assurer la complétude, l'exactitude de la transmission des informations que contient le texte.

Parmi d'autres difficultés rencontrées lors de la traduction de la terminologie Komissarov distingue aussi la saillance de « la forme intérieure » du terme. [Komissarov, 2001]. Le terme peut être motivé seulement dans une langue de toutes les langues analysées, cela peut provoquer des associations incorrectes, ou le terme peut être faussement motivé dans les deux langues ce qui amène à l'interprétation injuste. Dans ces cas-là il faut toutefois se méfier de telles transformations traductionnelles comme la calque, la transcription ou la translittération de ces termes. Donc, il faut procéder à titre obligatoire à une analyse de la motivation du terme envisagé.

Le traducteur doit connaître non seulement les termes étrangers, mais aussi il doit avoir une bonne connaissance de la terminologie russe correspondante ainsi que son usage approprié. Ici le dictionnaire bilingue devient un outil déterminant. La vitesse et le résultat du travail dépendent de la qualité de la rédaction du dictionnaire. Un problème principal de la traduction des textes liés au génie maritime est le manque des dictionnaires terminologiques consacrés à ce sujet.

Les termes internationaux et faussement internationaux qui font une partie intégrante de chaque système terminologique représentent un autre problème auquel le traducteur peut se heurter au cours de la traduction des textes spécialisés. Le traducteur doit éviter à utiliser les termes dont la forme ressemble à la forme des termes d'autres langues, le plus souvent de la langue anglaise. De tels termes peuvent être définis comme des « faux amis ».

Grin-Grinevich distingue trois groupes des termes selon la difficulté de la compréhension: a) termes qui désignent des réalias étrangers identique à ceux de la réalité de la langue d'arrivée ; b) termes qui désignent des réalias étrangers manquants dans la réalité de la langue d'arrivée, mais ils ont des équivalents

internationaux universels ; c) termes qui désignent des réalias étrangers sans équivalents dans la langue d'arrivée et sans équivalents internationaux universels [Grin-Grinevich, 2011, p. 75]. En outre, il décrit trois raisons principales de la traduction inexacte des termes: 1) L'évolution de la pensée scientifique. Dans le cas où il n'y a pas de terme correspondant à une nouvelle notion, souvent le terme le plus proche ou égalable selon le sens est utilisé initialement. Ainsi, apparaît la polysémie du terme qui dans la plupart des cas s'efface avec le développement de la terminologie. Essentiellement, ce phénomène est propre à la terminologie scientifique, et, dans une moindre mesure, à la terminologie technique. 2) Les buts stylistiques. L'auteur peut utiliser des variantes textuelles brèves du terme ou ses synonymes pour que le texte ne soit pas trop monotone. 3) La négligence des auteurs des textes. Dans tous les trois cas le terme est utilisé dans la signification impropre, pis encore il devient un exemple incorrect pour d'autres traducteurs et peut causer des fautes graves. Dans certains cas de la présence de plusieurs variantes de la traduction de tel ou tel terme le traducteur doit comprendre l'inadéquation et éliminer des variantes inadaptées.

Dans le cas où dans la langue cible il n'y a pas d'équivalent pour le terme, le traducteur peut se servir du moyen de l'emprunt matériel avec le respect des règles définies de la transcription et de la translittération ou faire une brève description de sa signification. Le calque sémantique du terme est possible dans le cas où il est apparu à la suite du transfert sémantique. La traduction mot à mot (le calque structural), au cours de laquelle il est nécessaire de prendre en considération les tendances de la formation des termes dans de différentes langues peut être également un moyen de traduire les termes complexes. La traduction mot à mot (le calque structural), au cours de laquelle il est nécessaire de prendre en considération les tendances de la formation des termes dans de différentes langues peut être également un moyen de traduire les termes complexes; tout comme une tournure périphrastique.

E. Pavlova marque la nécessité d'utiliser de plusieurs dictionnaires et documents référentiels, d'analyser des cas de compatibilité du terme donné et de

prendre en considération le contexte au cours de la traduction, puisque malgré la tendance initiale de chaque terme à être monosémique, il n'est pas rare que le terme devienne polysémique même dans le cadre du contexte étroit [Pavlova, p. 60]. Ainsi, du point de vue du lexique il existe des solutions traductionnelles possibles suivantes: utiliser l'équivalent pour l'unité d'origine fixé dans les dictionnaires, ou, si le mot est apparu récemment et il n'a pas encore de définition, utiliser de telles transformations comme la traduction descriptive, le calque, l'emprunt. Certains termes de la langue de départ et de la langue d'arrivée, traditionnellement considérés en tant que équivalents, sont des équivalents relatifs, c'est-à-dire ils ont des divergences sémantiques définies, qui se réalisent dans une diverse spécificité de l'utilisation des termes dans les deux langues. Les divergences peuvent être mineures lors de la traduction du texte (ce qui permet de considérer les unités données comme équivalents dans les dictionnaires bilingues), mais dans le contexte défini elles peuvent nuire à l'exactitude de la traduction.

Vera Tabanakova propose de diviser le processus de la traduction des termes en quelques étapes. La première étape est le repérage du terme dans le texte spécialisé compte tenu de la nature de signes du terme. Dans la terminologie la tâche de délimiter un terme et un mot ordinaire devient très urgente. Dans la plupart des cas la situation linguistique concrète est à la base de sa résolution. Le repérage du terme est défini par le but final de trouver un équivalent pour la notion spéciale désignée par un terme. Donc la première stratégie à l'étape du repérage du terme est le décodage de sa forme lexicale. Pour analyser la forme du terme, il faut définir les types des unités lexicales considérées en tant que termes, elle peuvent être nommer des termes potentiels. Une fois les mots désignant des notions spécialisées révélés (il est peu important s'ils sont révélés en ensemble sous forme de la liste ou dans chaque proposition séparément), il est moment de procéder à la recherche de l'équivalent de traduction dans le dictionnaire. Cette étape comprend trois stratégies: recherche de l'équivalent régulier indépendant du contexte (l'analyse contextuelle règle également la question importante de la délimitation des groupes de mots terminologiques cohérents et libres), choix de l'équivalent optionnel et mise en

œuvre des transformations lexicales. Pour réaliser une traduction adéquate du terme dans le texte spécialisé, en combinant les compétences du linguiste et du terminologue, le traducteur exerce une analyse linguistique (sémantique) de la forme lexicale du terme, une analyse logique et notionnelle de la définition de dictionnaire et fait le choix de l'équivalent de traduction [Tabanakova].

En général, certaines divergences sémantiques entre les termes de la langue de départ et de la langue d'arrivée sont provoquées par des différences de la portée précise des notions, de la différenciation des notions. En fait, elles peuvent être considérés comme les différences dans la vision du monde langagière formée par des moyens langagiers de la langue de départ et de la langue d'arrivée qui corrént avec la mentalité et les façons de connaître le monde. Dans la terminologie ces différences reflètent les divergences dans la portée précise de la notion conditionnée par les systèmes appliqués et sa place dans le système des notions. Les différences fondamentales dans les systèmes des notions terminologiques dans la langue de départ et la langue d'arrivée peuvent se réaliser en absence complète des équivalents.

Ainsi, les fautes commises au cours de la traduction des textes mènent inévitablement à l'altération du sens et de la fonction communicative du texte. La non-conformité contextuelle, l'usage inadéquat de la traduction mot à mot, la violation des règles de compatibilité des termes sont les fautes les plus répandues. C'est pourquoi le traducteur doit de la façon obligatoire détailler le domaine scientifique et technique avec lequel il travail. Pour traduire l'unité terminologique il est nécessaire de comprendre correctement son sens, comparer le contenu et la forme de l'original et choisir l'équivalent convenant dans la langue cible. Le plus souvent les difficultés liées au choix de l'équivalent dans la langue cible sont liées avec la polysémie du terme, la non-coïncidence de la structure sémantique des mots et leur compatibilité dans deux langues, l'absence de l'équivalent exact dans les dictionnaires terminologiques.

CONCLUSIONS

L'emploi des termes est une condition primordiale de l'existence de la science et de la langue. Leur développement s'effectue parallèlement, parce que chaque nouvelle notion doit être fixée par un terme. Les termes apparaissent comme résultat de la tendance de la transmission des informations de la manière la plus précise et brève possible et cette précision et brièveté pourraient exclure la possibilité de son interprétation arbitraire et subjective. La différence principale entre un terme et un mot est la nature de référence. Le terme est caractérisé comme une unité mono-référentielle dans un concept très spécifique et il se rapporte à un haut degré à une domaine ou à un champ précis. Il implique les restrictions lexicales, syntaxiques et sémantiques.

La notion de « terme » reste encore controversée, vu que de nombreux linguistes donnent de différentes définitions de cette notion. On rencontre l'abondance de diverses définitions non seulement dans de nombreux articles scientifiques, mais aussi dans les recherches fondamentales. Il existe également de nombreuses classifications des termes en fonction du domaine de connaissance, de la catégorie logique de la notion, de leur structure, des signes fonctionnels et formels, etc.

L'interprétation adéquate des termes en tant qu'unités clés du texte spécialisé est une condition nécessaire de la traduction équivalent du texte en total. Au cours de la traduction des textes il est recommandé d'utiliser les termes fixés des standards d'état correspondants. Le traducteur doit prendre en considération le domaine scientifique et technique auquel s'applique le terme envisagé. Si dans le texte d'origine il y a un terme non fixé dans les dictionnaires thématiques, le traducteur doit choisir l'équivalent de traduction en utilisant la littérature référentielle, ou consulter le spécialiste; dans le cas extrême le terme peut être traduit par la voie descriptive. Dans le texte de la traduction il est nécessaire d'éviter à utiliser les synonymes des unités terminologiques; tous les termes, les symboles, les abréviations doivent être unifiés. Si dans le texte d'origine il y a une

faute de sens ou d'orthographe du terme, le traducteur doit donner la traduction appropriée à l'original et indiquer la faute avec la variante correcte dans la note de bas de page. La réduction arbitraire des termes est interdite. Pour le terme son vecteur au caractère non ambigu est reconnu comme l'indice le plus important et substantiel dans le cadre de son champ terminologique, dans notre cas c'est la terminologie maritime.

Il faut toujours garder à l'esprit le fait que le terme est un membre du système terminologique défini, notamment du dictionnaire scientifique, formé à la base des signes cognitifs et sémantiques et il faut toujours prendre en compte le domaine de connaissance.

CHAPITRE 3. ÉTUDES DU VOCABULAIRE MARITIME

3.1. EMPRUNT COMME MOYEN D'ENRICHISSEMENT LEXICAL

L'emprunt est une des sources de l'enrichissement du lexique de la langue. Ce phénomène peut être conditionné par plusieurs facteurs parmi lesquels il est possible de nommer les liens politiques et culturels, le progrès technique et scientifique.

Les mots empruntés composant le vocabulaire de la langue peuvent être classifiés selon les sources d'enrichissement lexical et l'époque d'emprunt. Les périodes principales qui puissent être mises en relief sont les suivantes :

- les emprunts des langues celtiques répandues sur les îles Britanniques ;
- les mots qui proviennent du latin des premiers siècles de notre époque ;
- les mots qui proviennent du latin des VI–VII siècles, l'époque de l'expansion du christianisme ;
- les emprunts scandinaves de l'époque des raids des vikings aux VIII–IX siècles ;
- les mots de l'ancien français des XII–XV siècles ;
- les mots latins des XV–XVI siècles liés à l'époque de la Renaissance.

Elisabeth Ridel marque que jusqu'au XVI^e siècle le lexique maritime était représenté dans deux régions particulières. Sur les territoires du Nord, de la Manche et de l'Atlantique les marins utilisaient plutôt le lexique d'origine germanique, tandis que les gens du Levant employaient le lexique maritime occitan qui a été enrichi de nombreux emprunts aux langues répandues sur les côtes méditerranéennes, complété des dialectes languedocien et provençal [Ridel]. Les emprunts du grec, italien, néerlandais, espagnol, allemand et d'autres langues sont conditionnés par les échanges culturels, politiques et économiques avec un grand nombre de pays et de peuples. La plupart des unités lexicales qui remontent au latin est apparue dans la langue française en provenance de l'ancien français qui dominait jusqu'à la fin du XIV^e siècle. Il a exercé une influence immense sur la formation de la langue française (lat.

demorari - an. fr. *demorage* - français moderne *demurrage*; lat. *positionem* - an. fr. *posicion* - français moderne *position*).

Puis, il est possible de distinguer les emprunts des pays scandinaves qui constituent un fort pourcentage du nombre total de tous les termes maritimes. La présence des mots apparentés presque dans toutes les langues scandinaves confirme la théorie sur source germanique unique d'où proviennent toutes les langues vivantes du groupe romano-germanique. Les emprunts norrois, danois et plus tard hollandais, à l'époque où dominait la navigation hollandaise, entrent dans cette catégorie (néerl. *kok* - français moderne *coq*; dan. *barlast* et suéd. mod. *ballast* - français moderne *ballast*; néerl. *gerei*, norrois *gervi*, vieil angl. *gearwe* - français moderne *agrès*; néerl. *log* - français moderne *loch*; néerl. *vrecht*, *vracht* - français moderne *fret*). Le processus de l'enrichissement du dictionnaire français par le lexique hollandais a duré pendant une longue période : « La période dans laquelle le français a emprunté des mots au néerlandais est très étendue. Les premiers mots sont empruntés dans le XIIe siècle, le dernier en 1952 » [Berg]. L'apogée du développement de la navigation hollandaise tombe sur le XVIIe siècle. Les ports hollandais comme Bruges et Anvers sont devenus les points stratégiques importants sur les routes maritimes entre la Baltique et la France. Les navires hollandais ont également commencé à apparaître de plus en plus souvent dans les ports français. L'échange commercial contribuait à celui culturel, ce qui à son tour a amené à l'enrichissement lexical.

Parmi d'autres langues, auxquelles remonte le lexique spécialisé, il faut nommer la langue grecque (gr. *zone* - français moderne *zone*; gr. *ankyra* - français moderne *ancre*; gr. *diametros* - français moderne *diamètre*; gr. *automatas* - français moderne *automatique*). Certains mots grecs sont apparus dans la langue française en provenance du latin.

Les emprunts de la langue allemande dans le domaine envisagé à la langue française sont numériquement assez peu importants et remontent aux temps médiévaux et aux périodes ultérieures (all. *trampen* - français moderne *tramp*; moyen bas all. *kabuse* - français moderne *cambuse*).

Le nombre des termes qui sont venus d'autres langues est moins considérable. Dans ce groupe on peut nommer les mots d'origine celtique : celt. *quay* - français moderne *quai* ; gaél. *dragge* - français moderne *drague* ; gaél. *scoon, scun* - français moderne *schooner* ; d'origine italienne: it. *traffico* - français moderne *trafic* ; it. *zero* - français moderne *zéro* ; it. *disastro* - français moderne *désastre* ; d'origine espagnole : esp. *cargo* - français moderne *cargo* ; esp. *brisa* - français moderne *brise* ; esp. *huracan* - français moderne *hurricane* ; d'origine portugaise: port. *tanque* - français moderne *tank* ; d'origine arabe: ar. *yasara* - français moderne *hasard* (le danger de navigation) ; ar. *qaṭrān* - français moderne *goudron* ; ar. *raṣafa* - français moderne *récif*; d'origine japonaise : jap. 津波 – français moderne *tsunami* ; d'origine génoise : gen. *scala* - français moderne *escale* ; d'origine arawak: arawak des Bahamas *canoa* - français moderne *canot*.

Il y a les cas des emprunts lexicaux multiples qui sont apparus en provenance de plusieurs langues. Par exemple, le mot *carte* dont l'origine peut être considérée comme égyptienne, plus tard ce mot a été emprunté par les Grecs, ensuite il a passé dans la langue latine et du latin dans la langue française. Un autre exemple, c'est le mot *skiff* qui est d'origine germanique, mais il a été emprunté par les marins français de la langue italienne. L'origine du mot « chômage » vient du latin populaire « caumare » qui à son tour est issu du grec ancien de l'époque où ce mot signifiait le calme du temps chaud où les navires ne navigaient pas.

Donc, compte tenu de ce qui précède, nous voyons que le lexique français contemporain représente un produit de l'évolution linguistique au cours d'une série d'époques. En vertu du fait que le développement du vocabulaire de la langue se passe graduellement, nous trouvons dans le lexique de la langue française contemporaine les mots apparus dans des périodes historiques de temps différents. Les concepts liés à la flotte et à la marine occupent une des places les plus importantes dans le développement de la langue française. Le noyau de la terminologie maritime, avec la langue latine à la base, se forme des emprunts de diverses langues européennes. En outre, elle est formée par les termes d'origine de l'ancien français pris des anciens dialectes de la source romane unique. La

terminologie maritime française d'aujourd'hui garde dans une grande mesure le lexique emprunté, cependant, en même temps elle ne perd pas son originalité. Point important, à l'heure actuelle la terminologie empruntée s'est profondément enracinée dans le système lexical de la langue française ayant reçu les paradigmes français et ayant engendré la multitude de dérivés déjà à la base du français. Malgré de nombreuses études étymologiques, l'origine de certains termes reste douteuse. Dans le dictionnaire de A. Rey on trouve le mot *dalle*, dont l'origine est marquée comme normande, et il est noté que probablement, le mot était utilisé dans la marine. Tandis que le dictionnaire de E. Littré son origine est décrite comme picarde, espagnole, portugaise et italienne. Il semble que les variantes dans la définition de l'étymologie de ce mot peuvent être éliminées, si on prend en considération le fait qu'au Moyen Âge le domaine des affaires maritimes était essentiel tout d'abord à des fins économiques, mais à l'époque de la colonisation européenne du Nouveau Monde il acquiert une importance politique. Cette direction étatique pour la marine et la navigation favorisait la stabilisation et la standardisation des termes de la marine ainsi que leur internationalisation. Ils acquièrent une forme plus ou moins unifiée, transparente et compréhensible pour les marins de différents pays. Autrement dit, on peut supposer qu'au Moyen âge déjà un vocabulaire unique maritime a été formé dans les provinces maritimes.

En même temps, plusieurs dialectes constituent la base pour la formation des argots professionnels: les ouvriers et les paysans ne pourraient pas garder leurs métiers sans mots qu'ils utilisent dans leur travail et qui sont inconnus pour les non-initiés. Sans conteste, l'artisanat et les métiers traditionnels sont saturés de dialectismes. Par exemple, les normandismes sont très répandus dans le langage maritime: câble, hauban, falaise, navigable, bateau, ici on peut ajouter les mots d'origine provençal : cargaison [Razoumova, p. 51].

Ainsi, les emprunts constituent une partie considérable de tout le lexique maritime et représentent un moyen important d'enrichissement lexical. Parallèlement à la langue grecque, la langue latine est une source principale des emprunts. De plus, les mots d'origine germanique, en particulier la branche

scandinave, sont largement représentés dans le vocabulaire envisagé. Il est possible d'en trouver les unités lexicales des langues lointaines du français, telle que le japonais et les langues amérindiennes.

3.2. VOCABULAIRE MARITIME DANS LE CONTEXTE DE LA TRADUCTION LITTÉRAIRE

La particularité de la terminologie consiste en ce que la sphère de son fonctionnement dépasse le cadre de la communication professionnelle, il en va de même pour le glossaire maritime. Les termes maritimes sont utilisés couramment, on peut les trouver en grande quantité dans les oeuvres littéraires classiques et contemporaines. Les termes sont utilisés dans les paroles d'auteur, ainsi que dans les paroles des héros, dans les monologues intérieurs et les dérogations lyriques. Une large utilisation des termes est caractéristique pour les auteurs de nos jours. Les auteurs des œuvres littéraires et les linguistes s'accordent pour dire que l'emploi des éléments scientifiques dans le discours artistique est tout à fait justifié, selon sa nature le discours littéraire est polystylistique et de divers moyens stylistiques peuvent être utilisés au cours de la création de tels textes [Nemikha, p. 251]. Donc, la linguistique se heurte au problème du fonctionnement des termes dans le contexte des belles-lettres qui peuvent être étudiées selon l'aspect stylistique, historique sémantique et d'autres. À présent, ce problème reste actuel vu que l'échange des termes entre les domaines continue, même se renforce considérablement.

Il est possible de définir les fonctions suivantes de l'utilisation des termes dans le discours des oeuvres littéraires : l'introduction des termes en tant que comparaison à des fins stylistiques en fonction de la situation; le renforcement de l'élément descriptif en conséquence; les changements dans la structure sémantique des termes techniques amènent à ce qu'ils acquièrent des significations secondaires et de nouvelles métaphores et tournures apparaissent. Dans les cas particuliers l'introduction des termes des différents systèmes assure la pompe et le pindarisme

de la narration, ce qui répond aux conceptions idéologiques et littéraires de l'auteur. Par exemple, les termes peuvent être avancés comme preuve reflétant le niveau général du développement de la science et de la technique. Dans le discours littéraire le lexique terminologique exerce une fonction nominative ainsi qu'une fonction stylistique, par conséquent, les synonymes fonctionnels et sémantiques des termes sont largement utilisés dans les textes littéraires, en particulier, poétiques. Leur emploi est fondé sur les facteurs psycholinguistiques et extralinguistiques. L'utilisation du lexique terminologique à des fins figuratifs et stylistiques peuvent être envisagée comme résultat du besoin constant en discours original et avec effet pragmatique. L'emploi figuratif du terme sert à la création de l'expression et l'émotivité et il est lié à l'intention de l'auteur d'exprimer son attitude (positive ou négative) envers les événements reflétés et mettre en relief quelques propriétés définies ou caractéristiques l'objet de description. L'évaluation de l'attitude dépend de l'évaluation de la dénotation du terme dans la conscience générale. Les mécanismes d'emploi stylistique et figuratif dans le discours littéraire des termes et des mots ordinaires sont presque les mêmes. La différenciation consiste en caractère conventionnel de l'image exprimée par un mot et en caractère individuel de l'image exprimé par un terme. Mais si dans le style scientifique le lexique terminologique est l'élément principal et accomplit seulement la fonction nominative, dans le discours littéraire le terme est employé à des fins nominatives et descriptives et dans les fonctions stylistiques et figuratives, dans l'optique de souligner la couleur des paroles des héros, de l'activité professionnelle, etc. Dans le cas-là, le terme perd les particularités propres au lexique spécial et acquiert tous les signes caractéristiques pour des mots d'usage courant.

A. Nemikha marque que dans les oeuvres littéraires, où la fonction communicative de la langue se complique par les fonctions figuratives et esthétiques, les explications spéciales des termes sont extrêmement indésirables, parce qu'elles nuisent à la cohérence progressive de la narration. Cependant, le traducteur du roman *Les Enfants du capitaine Grant*, tout comme Jules Verne, A. Beketova introduit les notes d'explications des termes en bas de la page. Il y a deux

variantes de faciliter la perception du texte pour les lecteurs potentiels. Le premier moyen est l'adaptation du terme au réalisme de la langue d'arrivée. Le deuxième moyen est d'éclairer les lecteurs sur la signification de la terminologie, de montrer sa particularité, mettre en relief la réalité étrangère en utilisant la translittération avec le commentaire traductionnel. Malgré que le premier moyen favorise la lecture plus légère sans distraction de l'attention sur les détails, à notre avis le deuxième moyen est préférable la plupart du temps, car dans ce cas-là le style personnel et unique de l'auteur et l'atmosphère de l'oeuvre sont gardés, en outre, le texte exerce la fonction éducative et élargit l'esprit des lecteurs.

Dans la langue littéraire les liens lexiques et phraséologiques des termes s'élargissent et s'enfoncent. La couleur expressive et émotionnelle s'applique au contenu notionnel des termes, par conséquent, un phénomène de déterminologisation partielle ou complète apparaît, de nouvelles significations se développent, des sens particuliers naissent. De plus, le terme perd ses signes principaux tel que caractère systémique et monosémantique, neutralité émotionnelle et expressive. Ce phénomène est caractéristique pour les termes qui désignent les objets et les phénomènes actuels pour les locuteurs natifs. Parallèlement à telles pertes, les termes dans le texte littéraire bénéficient des acquisitions: dans ce contexte les termes peuvent accomplir non seulement leur fonction principale nominative, mais aussi servir du moyen de créer la caractéristique de portrait et de discours et de prendre le caractère imagé et estimatif.

Les observations mentionnées ci-dessus permettent de décrire le procès de l'emprunt actif du lexique scientifique et sa mise en valeur dans le discours littéraire comme un des aspects de l'évolution de la langue littéraire. Les disciplines scientifiques qui peuvent servir des donneurs sont très variées, les sciences humaines ainsi que sciences naturelles.

En général, l'utilisation des termes est argumentée par ce que les personnages des oeuvres ont la relation directe à la science, ou ils s'y intéressent. Dans la langue des belles-lettres, en comparaison du fonctionnement dans le contexte scientifique habituel, le terme perd toutes ses caractéristiques spécifiques traditionnellement

mises en relief : il commence à représenter l'attitude envers l'objet de discours, il retrouve la modalité et les caractéristiques esthétiques, il est interprété subjectivement et il est utilisé très librement, et en outre dans la plupart des cas le contexte étranger thématique est accompagné de l'entourage verbal impropre au terme.

Ainsi, étant un élément sémantiquement complet de la langue scientifique, le terme se trouve encore plus marqué dans un nouveau champ du fonctionnement, ainsi que, en général, il est entraîné aux procès de la création des métaphores, il acquiert des nuances esthétiques supplémentaires.

Le plus souvent au cours de la traduction on utilise les équivalents complets des termes, s'il en est dans la langue envisagée. Dans le cas contraire les traducteurs se servent de telles transformations lexicales comme la différenciation, la généralisation et la concrétisation, ainsi qu'il transforment parfois les termes selon l'aspect grammatical à cause de la non-coïncidence des catégories grammaticales actuelles du même terme dans de différentes langues. Le plus grand intérêt présentent les particularités de la traduction des termes utilisés en qualité du moyen stylistique.

Entre autre, la spécificité de la terminologie maritime de la langue définie est déterminée par les particularités historiques et culturelles du pays de son utilisation. Le plus souvent pour traduire les termes maritimes les traducteurs recourent à la translittération utilisée de la façon autonome ou accompagnée du commentaire traductionnel.

Les termes peuvent être utilisés dans le sens propre en exerçant la fonction nominative. L'emploi nominatif du terme par un écrivain n'est pas identique à l'emploi dans le discours spécialisé scientifique. A l'emploi spécialisé le terme correspond à la notion, du point de vue scientifique indique tous les signes d'un objet qui sont essentiels pour le définir. Cependant s'il est nécessaire de créer une image, la représentation quotidienne devient un point de départ qui ne comprend qu'une seule partie des signes différentiels faisant son contenu. Cette différence se reflète dans la pratique lexicographique (au cours de la création des dictionnaires raisonnés

et des dictionnaires terminologiques encyclopédiques). Par exemple, voilà la définition du mot de la *marchandise* dans *Le catalogue du transport maritime au Canada : marchandise – la cargaison chargée ou déchargée est classée suivant une structure fondée sur les codes de la Classification type des biens transportés (CTBT)*. Et la définition du mot proposée par Larousse : *ce qui se vend et s'achète*. Dans la définition même spécialisée on rencontre des termes et réalias de la Marine.

L'emploi nominatif du terme spécialisé dans les textes littéraires est effectué à des fins diverses. Avant tout, le terme est un moyen de la création du milieu professionnel de la marine, du côté technique de l'activité professionnelle de la Marine et la description de la caractéristique des personnages moyennant les particularités des paroles. Les contextes nominatifs est la source principale de la diversité thématique de la terminologie maritime dans le discours des textes littéraires. Pour souligner une identité professionnel l'auteur peut utiliser les termes qui n'ont pas d'équivalents dans le langage courant, ainsi que les termes avec des synonymes (*Une voix tomba du haut de la poupe en balcon du Pathless qui nous dominait: – Ohé! du bateau! - Cendrars, Bourlinguer, 1948*).

L'emploi des termes dans le sens figuré ou métaphorique à la base de leurs sens propres est un processus remarquable n'étant pas limité par le cadre des fins stylistiques, mais aussi c'est l'enrichissement de la langue en tout. La métaphore est définie comme un moyen stylistique qui consiste à employer des mots et des expressions en raison de la ressemblance et l'analogie ce qui rapproche la métaphore et la comparaison. Les sens figurés des termes apparaissent à la base de la mise en évidence de l'un des signes de l'objet ce qui crée de nouveaux liens contextuels. L'image visuel s'efface. Donc, on est en présence d'un phénomène de déterminologisation engendré par la formation des métaphores à la base des termes maritimes dans les textes littéraires. En général, les métaphores se forment dans les groupes thématiques comme le lexique de navigation (*De midi à quatre heures, Rodolphe mit tour à tour le **cap** sur toutes les maisons de connaissance; il parcourut les quarante-huit quartiers et fit environ **huit lieues**, mais sans aucun succès*), la nomination de l'équipement, des appareils et leurs détails (*L'insecte, dont le corps*

*est revêtu d'écailles insensibles, a des antennes où réside l'organe du toucher, ou peut-être de l'odorat, qui dirige ses mouvements de progression, ses antennes sont sa **boussole**; Nous autres, Français, nous faisons en ce moment l'expérience des abîmes, à propos des variations de l'or et des affolements de la **boussole** monétaire; J'ai enterré avant-hier ma conscience littéraire, mon jugement, ma **boussole**, – sans compter le reste! Le christianisme a été la grande **ancree** qui a fixé tant de nations flottantes, et retenu dans le port, ces États, qui se briseront peut-être, s'ils viennent à rompre l'anneau commun où la religion les tient attachés; Pas d'autre philosophie en lui qu'un désespoir (...) qui a pour **ancres** l'orgueil, la misanthropie, la haine), les dénominations des actions, les procès et les opérations de travail (*Quelques jours plus tard, une extraordinaire activité se manifesta à l'hôtel de Sécheron : c'était le **branle-bas** pour l'arrivée de l'illustre Lord; Alors, je **louvoie**, je mens. Je feins d'être irrité contre M. de Talon; Pendant des années vous allez mentir, ruser, **louvoyer**, vous irez de compromis en compromis*) et certains autres. Donc, du point de vue de la grammaire ces métaphores peuvent être nominatives, ainsi que verbales.*

En effet, il n'est pas rare que les réalias maritimes deviennent entièrement ou partiellement les phraséologismes. En pareil cas, le traducteur se heurte au problème de repérer le phraséologisme dans le texte et de trouver la traduction équivalente. Dans certains cas leur origine est évidente, dans d'autres cas il est difficile de définir leur étymologie. Il y aurait trois options. Le premier cas où dans la langue d'arrivée il existe un équivalent complète ou le calque du phraséologisme, elle ne dépend pas du contexte et exprime pleinement le sens idiomatique et la connotation d'origine. L'unité phraséologique peut être transmise à la langue d'arrivée à l'aide de telle ou autre correspondances avec de certaines dérogations de la traduction de plein exercice, l'unité est traduite par une analogie ou une variante avec de la perte de l'image figurée d'origine. Dans le troisième cas l'unité phraséologique n'a pas d'équivalents ou d'analogies, elle est intraduisible par la voie dictionnaire. Le traducteur doit restituer l'image idiomatique par la description ou avec un commentaire au bas de la page. Dans la langue française on rencontre souvent des phraséologismes qui proviennent de la marine, et il est courant de faire les utiliser

dans la vie quotidienne. Les phraséologismes peuvent être provisoirement divisés en deux groupes : les phraséologismes avec l'origine maritime évidente et ceux d'origine obscure. Examinons donc quelques exemples.

L'expression *prendre une biture* vient de la marine, et cela est difficile à repérer pour les Russes aussi bien que pour les Français. *Larousse* donne la signification de cette expression – *ivresse* avec une note *populaire*. Dans le Dictionnaire français-russe par K. Ganshina on trouve la signification du mot « biture » à part (on peut aussi rencontre l'orthographe « bitture ») : *biture, f разг. опьянение, хмель*. L'entrée dans le *Dictionnaire français-russe de l'argot, de la langue populaire et familière* est plus détaillée : *biture express fam. быстрое поглощение большого количества спиртного, чтобы напиться ; à toute biture fam а) быстро; б) на полную мощь ; être biture arg быть пьяным / разг. бухим ; piauler à la biture arg допиться до белой горячки; [se] prendre / tenir une biture fam напиться, разг. набратся, нагрузиться*. Donc, il est facile de comprendre le sens de l'expression lié à la consommation d'alcool, mais au cours de la traduction l'image génératrice se perd. Dans aucune de ces sources il n'y a d'allusions à la marine. Le dictionnaire CNRTL donne la signification initiale du mot « biture » (partie d'une chaîne élongée sur le pont, filant librement avec l'ancre lors du mouillage) et la signification de l'expression stylistiquement neutre (prendre la longueur de câble suffisante). Le terme «biture» est apparu au XVIe siècle et il signifiait la partie du câble qui « se déroule lors du mouillage de l'ancre ». C'est-à-dire, initialement l'expression signifiait prendre la longueur suffisante du câble, mais avec le temps la signification changeait. Au début du XIXe siècle il a commencé à signifier le repas abondant, et seulement au milieu du XIXe siècle il est devenu une dose massive d'alcool. Dans la première interprétation une étroite corrélation peut être liée avec la disposition du câble sur la plateforme « en zigzag qui correspond à l'attitude d'une personne ivre ». La deuxième explication est plus logique, le marin a rendu la longueur suffisante le câble, c'est-à-dire, il est arrivé au port, donc « il peut disposer ». Il convient de faire remarquer que pour l'équivalent de cette expression dans le français canadien les dictionnaires proposent des expressions

suivantes : *prendre un coup, se paqueter, partir sur une balloune, prendre une brosse*. Donc, cette réalia maritime et cette image ne sont pas répandues au Canada.

Une autre expression avec une origine pas évidente, c'est *faire un tabac*. Elle peut être comprise littéralement ce qui amènerait à une grave faute de sens. L'origine de cette expression, dont le sens contemporain est « avoir un grand succès », remonte au XIXe siècle. Les marins appelaient « un coup de tabac » une terrible tempête déchirant la coque avec un bruit du tonnerre, puis ce sens s'est étendu au bruit même de l'orage. D'où vient l'expression « tonnerre d'applaudissements » que l'on entend si le spectacle est réussi par analogie du bruit de tempête. Le *Dictionnaire français-russe* cite les expressions avec le mot « tabac » suivantes : *c'est le même tabac разг. это то же самое ; pot à tabac разг. толстячок ; passer à tabac разг. избить ; неприятности, беда ; être dans le tabac попасть в переplet, быть в беде*. Donc, la signification qui renvoie au succès n'est pas mentionnée. Tandis que, dans le dictionnaire de l'argot parmi d'autres nuances on trouve : *faire un tabac разг. иметь бешеный успех : « T'es un peu jeune mais dans quelques années tu feras un petit tabac, mon chou »*. Comme dans le cas avec l'expression précédente, Larousse ne propose pas d'expression ou de signification nécessaire (*le même tabac – la même chose ; tabac d'Espagne – nom usuel de l'argynne, papillon nymphalidé ; virus de la mosaïque du tabac*), et le dictionnaire CNRTL fournit des informations plus détaillées (*Fam. (Faire) un tabac. Obtenir un grand succès. Le premier long métrage de Frank C. fit un tabac au Festival de Cannes*). Le synonyme particulier pour le français canadien n'est pas trouvé.

L'expression *une vieille baderne* signifie *homme assez âgé, d'esprit borné*. Dans les deux dictionnaire français-russe on trouve les explications de ce groupe de mots: *старый хрыч, долдон (часто о военных): « Le général de brigade était-il un vieux con ou, puisque c'était un militaire, une vieille baderne ? » ; baderne f старье, ветошь ; vieille baderne разг. старый хрыч*. Mais aucune des deux entrées ne renvoie à l'origine maritime de cette expression. Au XVIIIe siècle la « baderne » désignait « tresse épaisse à plusieurs torons, faite avec des fils provenant de vieux cordages, dont on recouvre les mâts, les vergues et le cabestan pour les protéger de

l'usure et de l'humidité ou que l'on cloue sur le pont des bâtiments qui transportent des animaux pour les empêcher de glisser sous l'effet du roulis » (Le dictionnaire de CNRTL). Les synonymes particuliers pour le français canadien ne sont pas non plus trouvés.

Aller, naviguer, voyager de conserve signifie « être ensemble ». L'expression est venue de la marine du XVI^e siècle, quand on appelait « la conserve » un groupe de navires, qui naviguaient ensemble pour qu'il était plus facile de se défendre contre les pirates. Dans le dictionnaire de l'argot il n'a pas de référence à ce sens, dans le Dictionnaire français-russe on trouve : *de conserve loc. adv. cooбyцa, вмecme*. Le dictionnaire CNRTL donne l'explication : *De conserve. Ensemble, de concert, avec*. Et pour cette fois Larousse explique l'origine de l'expression : *De concert / de conserve*. Ces deux locutions sont aujourd'hui souvent employées l'une pour l'autre, ce qui s'explique par une évolution convergente vers leur sens moderne : « ensemble ». De conserve = ensemble (d'abord terme de marine appliqué à des navires qui conservaient entre eux une distance telle qu'ils ne se perdaient jamais de vue). Naviguer, aller, agir de conserve. Donc, *être de concert* ou *de conserve* sont des synonymes, mais il existe également une variante québécoise « en chœur ».

Il est impossible de révéler au premier regard l'origine maritime de l'expression *pas de quartier* ou *ne pas faire de quartier* qui signifie à présent être sans merci ou impitoyable. Cependant, cette expression vient de la réalité de la marine et remonte à l'âge de la piraterie, c'est-à-dire au XVII^e siècle. Il y a deux variantes pour expliquer son étymologie. Selon la première version, autrefois la personne capturée par un pirate pouvait acheter la liberté pour un quartier de son salaire. Mais si les pirates refusaient pour quelques raisons relâcher les prisonniers, on les manipulait sans quartier», c'est-à-dire ils étaient menacé de mort. Donc, l'ordre "pas de quartiers!" avant l'abordage signifiait *ne pas faire de prisonniers*. Conformément à la deuxième version, on appelait « le quartier » les lieux de repos pour des marins, soi-disant les quartiers de sauveté. Ainsi, « faire quartier » pourraient les prisonniers qui auraient la vie sauve, et vice versa la décision de « ne pas faire de quartier » ne permettait pas de laisser la vie sauve aux captifs. Le

dictionnaire de l'argot ne propose pas l'explication de cette expression, tandis que dans le dictionnaire de Ganchina on trouve: *faire quartier – пощадить жизнь, demander quartier – просить пощады*. Dans le dictionnaire CNRTL on voit : « Partie d'une prison réservée à un groupe particulier de détenus. Quartier des condamnés à mort, des femmes, des mineurs; quartier de haute surveillance ». D'où on peut deviner qu'il s'agit des prisonniers, mais pas d'allusion à la marine. Dans le dictionnaire Larousse il y a une série de synonymes : *Ne pas faire quartier, ne faire aucun/nul quartier. Ne faire aucun prisonnier, massacrer tout le monde. ; Pas/point de quartier ; Ne pas accorder grâce, miséricorde (à quelqu'un) ; Sans quartier. Sans pitié*. Les synonymes particuliers pour le français canadien ne sont pas trouvés.

L'expression bien courante *tomber en panne* ne prête pas à confusion, toutefois elle trouve son origine dans le vocabulaire de la marine dès le XVIe siècle. « Mettre en panne » signifie de faire une voile de sorte que le bateau s'immobilise et n'avance plus. Depuis le début du XXe siècle l'expression commence à signifier *l'arrêt de l'automobile à cause de l'absence d'essence ou d'autres raisons techniques* et puis elle a été étendue à d'autres usages qui sont nommés dans le dictionnaire de l'argot : *avoir une panne d'oreiller / de paupière / de réveil fam никак не проснуться; проспать; être en panne fam остановиться; être en panne de fam быть без; не иметь: être / tomber en panne d'essence fam быть без сил; être en panne de sono fam плохо слышать, оглохнуть mettre en panne arg. polic. проверить алиби обвиняемого*. Le dictionnaire de Ganchina donne cette signification initiale : *avoir une panne, être en panne, rester en panne мор. – лежать в дрейфе; mettre en panne – мор. ложиться в дрейф*. Tous les deux dictionnaires français donnent les nuances du sens de cette expression. Les synonymes particuliers pour le français canadien ne sont pas non plus trouvés.

Battre son plein signifie *atteindre son point culminant; être dans toute son animation* [Larousse]. Dans le dictionnaire de l'argot dans l'entrée des mots « plein » et « battre » cette expression ne figure pas. Parmi les deux sources électroniques avec les expressions figées que nous avons choisies elle n'est présentée que dans une source avec l'explication d'origine : « Au milieu du XIXe

siècle, et au sens propre, cette expression se rapportait à la marée qui, lorsqu'elle avait atteint son point le plus haut, restait un moment stable avant de commencer à redescendre ». Les synonymes particuliers pour le français canadien ne sont pas non plus trouvés.

L'expression *branle-bas de combat* qui à présent signifie *le chaos, l'agitation ou le désordre* n'a pas de variantes particulières dans le français canadien. Initialement, cet ordre était « une action par laquelle un navire de guerre prend l'ensemble des dispositions pour être prêt au combat » [Larousse]. Le branle est un hamac sur un bateau pour les marins. L'ordre *branle-bas* signifie accrocher le lit soi-disant et commencer à faire le ménage, et l'ordre *branle-bas de combat* signifie se préparer pour être attaqué. Comme dans le cas précédent que le dictionnaire de Ganchina contient ce mot: *branle-bas m. invar. 1) приготовления к бою (на военном судне); 2) мор. разборка, уборка коек; 3) перен. суматоха, беспорядок*. Il est difficile de révéler l'origine maritime vu que le nom « branle » dans son sens large signifie « покачивание, колебание, толчок, импульс ».

Evidemment, il existe des expressions dont le caractère maritime est vu au premier regard. Par exemple, *mettre le grappin sur qch* signifie *s'emparer, accaparer de quelque chose ou de quelqu'un contre son gré* et « le grappin » est traduit comme (*ловильный*) *крюк; когти; грейфер; захват; мор малый якорь*. Au XVIIe siècle ce mot signifiait un crochet d'abordage à l'aide duquel les marins grimpent d'un bateau sur un autre, surtout quand il s'agit des pirates. Aujourd'hui cette expression sous-entend que l'on veut *se saisir qch par intérêt* et pas par force. Dans le dictionnaire de l'argot cette signification est la seule : *jeter / mettre le grappin sur fat завладеть кем / чем-л., забрать в свои руки, разг. заарканить, наложить лапу*. Dans le dictionnaire de Ganshina on trouve : *jeter (или mettre) le grappin (или son grappin sur qn разг. захватить власть над кем-л., прибрать кого-л. к рукам*. Dans ce cas-là cette métaphore peut être appliquée seulement aux substantifs animés. Le dictionnaire Larousse propose la signification supplémentaire: *se rendre maître de l'esprit ou des sentiments de quelqu'un*. Le dictionnaire CNRTL prouve qu'elle existe dans plusieurs variantes : *avoir le grappin*

sur qqch. ou qqn (vieilli), jeter, mettre le grappin sur qqch. ou qqn, (lui) mettre le grappin (dessus).

Pour décrire une personne qui évite de se compromettre, qui est hésitante et indécise, il existe une expression qui vient de la marine : *nager entre deux eaux*. L'expression est apparue au XIV siècle. A l'époque « nager » était utilisé dans le sens « se déplacer sur le bateau » et le marin, qui « nage entre deux eaux » signifiait qu'il sait manoeuvrer, il garde le cap et le bateau se porte bien malgré les courants et d'autres obstacles. Tandis que Ganshina propose la traduction suivante : *nager entre deux eaux плыть под водой; перен. разг. служить и нашим и вашим*. Cette signification diffère de ceux qui sont proposées par les sources francophones. Dans le dictionnaire de l'argot cette expression n'est pas citée. Le synonyme particulier pour le français canadien n'est pas mentionné.

L'expression suivante dont l'origine et le sens ne sont pas abscons est *contre vents et marées*, cela veut dire *en dépit de tous les obstacles* [Larousse]. Cette locution est apparue au XVII siècle, dans le contexte de la navigation du navire qui devait s'avancer malgré le vent et les courants de marée et aujourd'hui on le dit à propos d'une personne persévérante qui parvient à ses buts en surmontant toutes les difficultés. La locution est présente dans le dictionnaire de Ganshina : *contre vents et marées наперекор стихиям, невзирая ни на что*. Dans le dictionnaire de l'argot l'expression n'est pas fixée. Le dictionnaire de CNRTL propose plusieurs variantes même vieillie : *contre vents et marées ; malgré vents et marées ; à travers (les) vents et (les) marées (rare) ; avoir vent et marée (vieilli)*. Dans ce cas il y a une variante en français canadien : *envers et contre tous*.

Au fil des années l'expression *être à nage* s'est transformée à *être en nage* et aujourd'hui elle est une métaphore qui symbolise une personne qui est en sueur, autrefois c'était n'importe quel liquide et synonyme de nager dans l'eau. Que le dictionnaire de CNRTL propose l'explication : *inondé de sueur*. Et dans le dictionnaire de Ganchina on trouve : *(tout) en nage – весь в поту, весь взмыленный; être (tout) en nage – вспотеть обливаться потом*. Le synonyme particulier pour le français canadien n'est pas trouvé.

Il est évident que la locution *être du même bord* puise ses origines dans le domaine maritime. Les deux dictionnaires francophones expliquent cette locution : (*Être*) *du bord de quelqu'un, du même bord (que quelqu'un), appartenir au même milieu, avoir les mêmes idées* [Larousse]. *Être du bord de qqn, être du même bord. Partager habituellement les opinions de quelqu'un, d'une entité politique, sociale ou idéologique* [CNRTL]. Cette locution est du langage courant, donc elle n'est pas présente dans le dictionnaire de l'argot. Tandis que le dictionnaire de Ganshina dit : *gens du même bord – люди одного круга; être du bord de qn – быть одного мнения с кем-л.* Le synonyme particulier pour le français canadien n'est pas trouvé. L'expression vient du XVII^e siècle comme on appelait « le bord » un navire ce qui symbolise les liens étroits qui unit les marins, les voyageurs ou les soldats, qui doivent protéger tous ensemble le navire et partant sauver leurs propres vies face aux dangers, tempêtes et attaques. Ils se réunissaient pour travailler sur la cause commune. Avec le temps, l'expression s'est chargée d'un sens plus large.

Empruntée au vocabulaire maritime, la locution *avoir du vent dans les voiles* est le synonyme du groupe de mots : *être saoul(e)*. En français canadien il existe une variante particulière de cette formulation : *être pompette*. Dans cette expression il y a une comparaison d'une personne ivre avec un bateau qui dérive dans un espace incertain. En outre, s'il faisait du vent arrière, le bateau s'inclinait vers l'avant comme, par extension, l'expression reprend l'image d'un ivrogne. Dans les dictionnaires russes à la demande du mot « voile » il n'y a pas de la traduction de cette locution. Il en va de même pour le dictionnaire du CNRTL.

Certaines expressions exigent du bagage cognitif. Par exemple, le juron de marin *Tonnerre de Brest!* Il y a deux variantes pour expliquer l'origine de cette interjection. Selon la première, elle tire ses origines du régime de Brest en Bretagne où les tirs de canon annonçaient l'ouverture et la fermeture de l'arsenal. Encore une version est liée au coup de feu de canon, qui signifiait l'évasion du condamné du bagne de Brest, de ce moment commençait la poursuite. On ne peut pas trouver la traduction de ce juron dans les dictionnaires bilingues courants, dans ce cas il faudrait s'adresser aux listes de locutions spécialisées. Cependant, dans le

dictionnaire de l'argot ce juron fait partie d'une autre expression figée « *il a un fion du tonnerre / de Brest – ему бешено везём* ». Larousse propose quelques versions : *Tonnerre! Tonnerre de Dieu! Mille tonnerres! Tonnerre de Brest!*; *ce sont des jurons qui expriment la fureur, la menace.*

La locution *veiller au grain* est également emprunté au domaine maritime et il n'est pas facile de la repérer dans le texte. Pour la traduire il faut savoir que les marins appellent « le grain » les vents violents et soufflants par rafales. L'expression est apparue au XIX siècle pour désigner les marins qui devaient veiller aux coups de vent et rafales. Avec le temps l'expression a pénétré dans le langage courant et à présent signifie la vigilance au moment du danger potentiel. Dans l'entrée sur le mot « grain » dans le dictionnaire de Ganchina il y a une traduction : *шквал, ливень, непогода*; *veiller au grain действовать с оглядкой, быть настороже*. Dans le dictionnaire du CNRTL il y a quelques divergences dans le sens : *Veiller au grain. Surveiller ses intérêts; parer à une éventualité menaçante ou dangereuse; se méfier de quelque chose*. Larousse au contraire fournit des informations qui sont proches à celles des dictionnaires français-russes : *observer le temps pour ne pas être surpris par l'orage ; être sur ses gardes pour prévoir et éviter un danger.*

L'analyse a montré que dans la plupart des cas il est difficile au premier regard de définir l'origine maritime du terme sans sans connaissances spéciales sur le sujet. L'étymologie de certaines expressions n'est pas établie exactement et il y a quelques variantes de l'explication de leur origine. Les mots et les expressions envisagés ont été examinés à la base du Dictionnaire français-russe de l'argot, de la langue populaire et familière, du Dictionnaire français-russe et des dictionnaires raisonnés du français (du CNRTL et Larousse). Seul le portail lexical du CNRTL fournit pleinement des informations nécessaires. Ainsi, pour le traducteur on dégage tout d'abord le problème de discerner une unité phraséologique dans le texte. Puis le traducteur doit définir si elle est du registre courant ou familier et respecter cette nuance stylistique lors de la traduction. Toutes les expressions et les mots à part ont été analysés à la base des dictionnaires spécialisés ce qui a mené à une conclusion que au fil de temps les termes proprement dit ont acquis des connotations

complémentaires, parfois figurées ou argotiques. De plus, nous avons vérifié la présence des synonymes particuliers caractéristiques pour la variante canadienne du français, pour la plupart des expressions des synonymes ne sont pas trouvés. Il s'ensuit que le lexique donné de la langue française est proche à celui du français canadien à quelques exceptions près. Au cours de la traduction vers la langue russe il est difficile de garder le registre, dans la plupart des cas il n'y a pas d'équivalents complets et partiels, cela signifie qu'il faudra recourir à la traduction explicative.

3.3. PRINCIPE DE RÉVERSIBILITÉ DANS L'ANALYSE DES UNITÉS TERMINOLOGIQUES

Le travail du traducteur qui traite avec des textes spécialisés, est impossible sans dictionnaires pertinents. Et pour créer des dictionnaires de bonne qualité il est nécessaire de recourir à des méthodes spéciales pour au final pouvoir s'appuyer sur une entrée de dictionnaire les équivalents exacts au maximum de l'unité terminologique de l'autre langue. La méthode de réversibilité est l'une des méthodes très prometteuses, elle est apparue au début du XXe siècle dans le cadre des études dans le domaine de la linguistique comparative. La méthode de réversibilité était décrite dans les oeuvres de S. Grinev [Grinev, p. 29]. La notion de réversibilité, interprétée comme la convertibilité du fait linguistique à la suite du retour à la notion initiale, a été introduite en 1991 par S. Grinev pour manifester les propriétés de la nomination analysée. La réversibilité est étudiée par la comparaison des ensembles sémantiques du lexème pour prouver ou démentir l'influence du phénomène de complémentarité, la conscience ordinaire linguistique et de la vision du monde linguistique sur la transformation des significations au cours de la traduction. S. Grinev a été suivi par plusieurs linguistes et chercheurs contemporains dans leurs travaux, en général, ils ont utilisé cette méthode pour mettre en relief des groupes lexiques et sémantiques et pour analyser la signification du mot [Nikolaeva, p. 107].

L'originalité de la réflexion verbale du monde est prédéterminée par les particularités de mentalité nationale, ainsi que par des phénomènes tout à fait objectifs, parfois par les différences évidentes de la culture matérielle et l'environnement naturel. C'est pourquoi en transmettant des mots désignant les notions similaires d'une langue à une autre les interprètes se heurtent inévitablement au fait que la sémantique de ces mots se différencie, certaines nuances se perdent, d'autres significations apparaissent. Cette méthode de recherche est appliquée pour étudier les aspects sémantiques dans la perspective de la comparaison du lexique. A cet égard nous prenons en considération les relations hyponyme/hyperonyme et des groupes synonymiques et polysémiques. Tout particulièrement c'est important pour les rechercher dans le domaine du lexique spécialisé, puisque l'étude exactement de ces aspects permet de définir la situation de la terminologie nationale au-delà des caractéristiques formelles. L'étude donnée permet de définir les possibilités d'évaluer le degré de l'équivalence des notions envisagées. Cette recherche serait plus fonctionnelle et plus rationnelle à la base des dictionnaires bilingues fournissant des informations détaillées sur les relations sémantiques des systèmes lexicaux des différentes langues. Elle sous-entend la comparaison de deux ou plusieurs langues indépendamment de leur origine et est effectuée moyennant le rapprochement des informations de deux langues, dans notre cas c'est russe-français et français-russe.

Nous trouvons que cette étude permettra de formuler les recommandations bien examinées et scientifiquement argumentées sur la mise en ordre des terminologies nationales et sur l'évaluation du degré de l'équivalence entre les termes. La méthode de réversibilité a le potentiel voulu pour être développée dans les travaux consacrés aux questions lexicographiques, terminologiques, informationnelles et cognitives. Le relevé des possibilités existant de l'augmentation de réversibilité, l'identification de la correspondance mutuellement univoque permettra considérablement d'améliorer la qualité de la traduction technique. Elle aidera également à révéler les fautes les plus typiques, commises par les auteurs des dictionnaires de traduction contemporains. Probablement, cela créerait les conditions préalables pour la réalisation des systèmes de la traduction automatique.

Parmi d'autres avantages de la méthode de réversibilité on peut mentionner la révélation des particularités nationales de la perception du lexique pour l'étude des particularités de la psychologie nationale et pour le développement des connaissances dans le domaine scientifique et leur modélisation dans les systèmes de l'intelligence artificielle.

Lors de l'analyse de réversibilité des phénomènes tels que la polysémie et la synonymie est en priorité, il est néanmoins possible de s'appuyer sur les principes de la lexicographie qui reflètent la structure sémantique du mot traduit: les significations ajoutées du mot sont marquées par les chiffres arabes (les homonymes fixés dans les entrées à part sont marqués par les chiffres romains; les nuances de la signification sont séparées par un point-virgule; les synonymes sont séparés par un virgule). Ainsi, dans le dictionnaire l'information sur la polysémie et l'homonymie ainsi que sur la synonymie complète ou partielle est représentée de la façon démonstrative. Comme le montrent les recherches, la méthode de réversibilité permet d'éclaircir comment se distingue le volume sémantique de la signification des lexèmes présentés en tant qu'équivalents dans les dictionnaires. Donc, la méthode donnée permet de préciser le volume sémantique de la notion signifiée par le terme analysé dans la langue concrète. De plus, elle contribue à la révélation des liens associatifs de tels ou tels termes dans la langue de départ ou qui apparaissent au cours de la traduction, ce qui est très important pour prévenir l'altération du sens et la modification des notions au passage d'une langue à l'autre.

La méthode de réversibilité implique quelques étapes: pas et tour. Un pas est une étape de traduction de la langue de départ vers la langue d'arrivée, un tour est le retour ultérieur à la langue-source selon le schéma : langue de départ - langue d'arrivée - langue de départ. Les cas où une unité lexicale nomme plusieurs notions peuvent être classées comme homonymie ou polysémie. Les phénomènes de l'homonymie ou de la polysémie du langage naturel diffère de celles du langage spécialisée, c'est pourquoi dans ce contexte il est nécessaire d'examiner le phénomène de la polysémie dans les deux variantes de la langue. Si les dictionnaires sont faits par un auteur, la comparaison est plus facile. Nous nous sommes servis du

dictionnaire « Французско-русский и русско-французский морской словарь » par Kozlova qui date de l'année 1895. Les éditions plus contemporaines ne sont pas trouvées. En outre du dictionnaire spécialisé, on utilisait les dictionnaires du langage courant : dictionnaire français-russe par Ganshina, французско-русский, русско-французский словарь par Pierre Laroche et Elena Maevskaya. Pour examiner des significations des unités lexicales envisagées nous nous sommes adressés au dictionnaire raisonné Larousse et au portail lexical Centre national de ressources textuelles et lexicales. En tant que source du lexique nous avons utilisé l'édition Lexique des termes usuels et liens utiles dans le transport maritime publiée en novembre 2011 par le Comité sectoriel de main-d'oeuvre de l'industrie maritime au Québec.

Il est à noter que certains termes peuvent être classés dans la catégorie du lexique spécialisé, et en même temps peuvent faire partie du langage courant, ce qui mène à l'apparition de tels phénomènes que l'homonymie et la polysémie. Les phénomènes de l'homonymie et la polysémie dans le langage courant et le langage à des fins spéciales diffèrent, pour cela dans ce cas il est nécessaire d'examiner le phénomène de la polysémie dans le langage courant et dans le langage à des fins spéciales définir quel phénomène nous traitons au cas présent du point de vue des deux langues. Comme notre analyse a montré qu'en effet la polysémie est très répandue dans le lexique maritime, presque tous les termes sont employés dans le langage courant, à quelques exceptions près (*le babord, le bardi, le guindeau*). Traditionnellement, la délimitation des homonymes et des significations à part du mot polysémique du langage courant est effectué à la base du critère présence/absence des signes sémantiques communs des unités comparées. Comme le disent B. Victorri et C. Fuchs dans leur article la polysémie se caractérisent par deux attributs : « 1) une pluralité de sens liée à une seule forme ; 2) des sens qui ne paraissent pas totalement disjoints, mais se trouvent unis par tel ou tel rapport ». « Contrairement à l'homonymie, qui caractérise des mots radicalement distincts dont la forme est "accidentellement" la même » [Victorri].

En prenant en considération la tendance pragmatique des études terminologiques comparatives et son potentiel pour la théorie et la pratique de la traduction, il convient de les limiter par l'analyse comparative des terminologies nationales des différentes langues, par les terminologies qui appartiennent à un même domaine conceptuel ou à son fragment. À cet égard, les études terminologiques comparatives seront le fondement pour harmoniser la théorie et pour normaliser la terminologie et la traduction des termes des différentes langues au niveau international. Dans un seul manuel des études terminologiques comparatives les méthodes et les principes de mener des recherches se sont formulés. Les auteurs proposent deux méthodes principales de recherche, correlative et comparative [Nikolaeva, p. 108]. La méthode comparative implique d'effectuer les recherches et les mesures dans tous les systèmes terminologiques indépendamment l'une de l'autre, et puis les résultats sont confrontés aux données reçues. De cette façon on peut mesurer la longueur moyenne du terme ou du groupe terminologique de mots dans chacune des systèmes terminologiques, et puis comparer les résultats obtenus, autant dire on compare les paramètres globaux des systèmes terminologiques. Lors de l'analyse correlative on compare successivement les paramètres de toutes les paires des termes confrontés du système, ensuite on révèle les liens entre ses paramètres. De toute façon, l'analyse comparative doit être systémique. Le système peut être analysé à condition que qu'il représente une entité cohérente et ses termes sont des membres et parties intégrantes de ce système. La création des liens doit être effectuée de façon multivariable, combinée au niveau lexical, grammatical et sémantique. L'objectif ultime de l'analyse est la représentation des relations entre les systèmes terminologiques de la langue de départ et de la langue d'arrivée en tant qu'un système des similarités et des différences à tous les niveaux étudiés. La classification reflète d'une manière évidente les similarités et les différences sous la forme systémique. Le choix des paramètres est unique au cas par cas et défini par les tâches et matériels d'étude, ainsi que par les besoins de la pratique. Les études sémantiques quand on soumet à l'analyse de tels aspects que les relations génériques, synonymiques, polysémiques

et d'espèces permet de déterminer l'état actuel des terminologies nationales et définir les possibilités d'évaluer le degré d'équivalence entre eux sans se limiter à la comparaison de leurs caractéristiques formelles.

Au début de l'analyse nous avons supposé que les unités lexicales se caractérisent par l'équivalence complète vu qu'elles sont des termes spécialisés et que les significations couvrent réciproquement et complètement les champs lexicaux des mots traduits. De plus, nous avons avancé une supposition qu'il n'y aura pas de divergences du point de vue grammaticale car les catégories grammaticales en français peuvent être facilement définies selon la forme du mot, ce qui ne provoque pas de confusion, comme c'est le cas pour l'anglais. En outre, nous avons fixé un objectif de révéler s'il y a des exemples de la réversibilité complète dans le vocabulaire maritime ce qui facilite grandement le travail du traducteur. Les études précédentes menées par d'autres linguistes montrent que les cas pareils sont très rares.

Cette analyse a révélé un petit nombre de cas de la réversibilité complète – 5 termes des 50 (voir Annexe B), cela sera très probablement un emprunt (*le tangage* – *тангаж* – *le tangage* ; *le tribord* – *триборд* – *le tribord* ; *la capitainerie* – *капитанство* – *la capitainerie*). Contrairement à la supposition dans la liste des termes il y a un substantif, qui exerce une fonction de l'attribut, donc, ici il s'agit de la division (*le vrac* – *навалом, без упаковки*).

L'analyse permet de constater que dans tous les cas après la deuxième reverse le mot revient à sa forme initiale. Parfois il est difficile d'effectuer la deuxième reverse parce que le dictionnaire propose une traduction descriptive (*le vraquier* – *судно, перевозящее грузы насыпью, навалом*; *l'échouage* – *место (в порту) для безопасной посадки на мель*; *fardage, m* – *воздействие ветра*).

S'il y a deux ou plusieurs variantes de la traduction, pour le traducteur cela rend la tâche plus ardue. Ces variantes peuvent être soit les termes à part qui correspondent aux notions des domaines différents (*les apparaux* – *якорное и грузоподъемное оборудование/гимнастические снаряды*; *la saisine* – *обращение о принятии дела к производству/наитов*), soit les synonymes (*les*

surestaries – демаредж/штраф за простой судов; le quai – причал, пирс, пристань). Dans le cas où la langue d'arrivée est la langue maternelle, il est plus facile de faire un choix correct pour le traducteur. Plus d'équivalents possibles, plus complexe devient la tâche (*l'assiette, le pilote, le vigie, l'amarrage – plus de 5 correspondances, y compris au sens figuré : le dragage – поиски легких приключений*).

L'existence de plusieurs variantes dans une autre langue, également appelées parallèles lexicales s'explique par les différences des systèmes lexicaux nationaux conditionnées par les divergences des conditions sociales et culturelles de leur formation ; à plusieurs occasions il n'y a pas d'équivalence complète entre les termes de différentes langues.

L'exemple de l'analyse d'un substantif permet de comprendre la nature même du processus et l'application pratique du principe de réversibilité. Néanmoins, même une analyse assez superficielle montre que dans les dictionnaire spécialisés et non-spécialisés on peut trouver des équivalents superflus en conséquence de l'emploi négligent ou occasionnel des termes dans le discours spécialisé (l'emploi du mot « cravate » au sens de la saisine sans note argot). La quantité des équivalents proposés dans les dictionnaires et le degré d'équivalence des termes sont inextricablement liées. Et la situation actuelle est loin d'être réglée. La signification des certains termes peut rester vagues, s'il se sert d'un dictionnaire de deux langues, même spécialisé : tous les deux termes l'armateur et l'affréteur ont les mêmes correspondances en russe (фрахтовщик, фрахтователь), mais en nous adressant au document de source canadien, nous comprenons que ce sont deux parties de la transaction (voir Annexe 3).

De toute la liste seulement un terme représente un réaliea canadien : le lacquier – vraquier spécifiquement construit pour naviguer sur les Grands Lacs ou à l'intérieur du système des écluses de la Voie maritime du Saint-Laurent. Le terme est absent dans les dictionnaires français et français-russe. D'ailleurs, il y a de petites explications pour le mot caractéristique aussi pour la langue française lamaneur : sur le fleuve Saint-Laurent, des Escoumins à Montréal, le lamanage est effectué par les

Pilotes du Saint-Laurent et la Voie maritime du Saint-Laurent s'étend de Montréal au milieu du lac Érié. Elle comprend 13 écluses canadiennes et deux écluses américaines.

Les résultats de l'analyse du tableau récapitulatif permettent de constater que les définitions des termes maritimes aux sens propres des dictionnaires du français et du français canadien sont presque les mêmes, les différences apparaissent au niveau des sens figurés (voir Annexe 3).

Nous nous sommes servis de l'étude de Karine Gauvin et ont analysé tous les termes choisis pour apprendre s'il y a des emplois figurés pour tel ou autre terme [Gauvin]. Il s'est avéré que même si dans l'étude de Gauvin le nombre des termes avec le sens figuré est assez large, nos termes ne se caractérisent pas par le haut niveau de caractère imagé. Cependant, quelques divergences sont visibles. Par exemple, le terme « navigabilité » est absent dans les dictionnaires maritimes, mais dans le dictionnaire de CNRTL il y a des significations de ce mot. Le terme « propulser » ne figure que dans les dictionnaires techniques sans référence à la marine. Le terme « quai » est également absent dans les dictionnaires maritimes français et considéré comme mot du langage courant. Dans les dictionnaires français le mot « vigie » est expliqué comme personne qui veille, tandis que dans le glossaire canadien c'est l'activité elle-même. En général, les emplois figurés sont basés sur la métaphore, la métonymie ou l'analogie.

Ainsi, l'analyse menée a montré que la méthode de réversibilité est un moyen assez productif d'étude et de comparaison sémantique des unités lexicales de deux langues. Elle aide à évaluer le degré d'équivalence de la traduction, définir des liens associatifs entre les variantes de la traduction et repérer des homonymes, hyponymes et hyperonymes.

CONCLUSIONS

La langue comme un moyen de communication est directement liée à la culture par les relations diverses et complexes. Cependant les contacts langagiers

s'effectuent non seulement au cours des contacts directs des peuples, mais aussi ils peuvent devenir les résultats des contacts culturels indirects. L'emprunt des unités lexicales est l'un des résultats de l'interaction des cultures, qui en même temps représente une phase dans le processus d'emprunt des valeurs culturelles. L'emprunt est toujours un phénomène sociolinguistique et caractéristique pour tout le développement de la langue, ce qui amène à l'enrichissement du vocabulaire non seulement de la langue littéraire, mais aussi des dictionnaires spécialisés. Et le lexique de la marine de la langue française n'est pas une exception, sa composition dans une grande partie a été complétée grâce au lexique des langues du monde entier.

Bien que le discours technique et scientifique reste un domaine de fonctionnement essentiel et initial des termes, ils sont utilisés assez souvent dans le langage courant, tout comme dans les oeuvres littéraires, en exerçant en même temps les fonctions de grande diversité. Il est fréquent que le terme acquière des significations secondaires dans le cadre de tels moyens stylistiques comme métonymie, métaphore, comparaison, etc. L'utilisation des termes peut servir à des fins expressifs, stylistiques et pragmatiques, par exemple, pour mettre en évidence la caractéristique ou le métier du personnage; par son discours le personnage devient plus extraordinaire. Le traducteur doit chercher à transmettre ces nuances dans la langue d'arrivée. Pour lors il connaît le problème de choix des transformations, il décide s'il faut ajouter un commentaire pour la traduction, vu que pas tous les termes sont connus pour les lecteurs.

Il n'est pas rare que les termes deviennent les composants des expressions figées. Cela représente encore un défi pour le traducteur. Avant tout il faut discerner le phraséologisme dans le texte entier et en prendre conscience que c'est une locution en vrai, puis il convient de comprendre son image à la base et essayer de le transmettre le plus exact possible, bien que le pourcentage des équivalents phraséologiques dans deux langues soit presque négligeable.

La recherche à l'aide de la méthode de réversibilité a montré que seulement un petit nombre de termes se caractérise par la présence de la correspondance complète. En général, le terme possède plus de deux significations, qui sont parfois

synonymiques. Si tel est le cas, pour le traducteur, il est impératif de respecter le principe d'uniformité pendant tout le processus de la traduction. A notre avis, il est assez difficile de s'orienter dans le lexique maritime sans connaissances spéciales.

Seulement un terme réalisa a été découvert dans la liste des termes, ce qui permet de constater que malgré l'éloignement des pays le lexique de la langue française et de sa variante canadienne a que des divergences et modifications mineures lors l'emploi du terme dans sa fonction initiale, mais on ne peut pas en dire autant des sens complémentaires ou figurés propres au langage courant ou parlé.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La recherche effectuée sur le matériel de la terminologie maritime présente une analyse du développement d'une certaine couche langagière dans le contexte des conditions géographiques et historiques particulières.

Lors de notre recherche nous avons étudié les travaux des linguistes en matière de la terminologie et analysé les notions théoriques à la base des études terminologiques. Tels linguistes comme Barinova, Ridel, Evers ont consacré leur travaux aux questions liées à la terminologie, à la notion du terme et du système terminologique. Nous avons examiné les aspects structurels et sémantiques des termes, ainsi que le terme comme une unité composante d'une expression figée et les particularités du fonctionnement des termes dans les textes de différents stylistiques. Il existe plusieurs définitions de la notion du terme, cependant, elles toutes postulent, d'une façon ou d'une autre, que le terme est un mot relatif à une notion d'un domaine organisé concret de connaissances (science, technique) qui entre dans les relations systémiques avec d'autres mots formant ensemble dans chaque cas un dispositif fermé qui est marqué par un haut degré informatif et qui se caractérise par la neutralité expressive, l'exactitude et l'univalence. Les termes peuvent être classifiés dans quelques groupes thématiques, il existe également de diverses classifications selon les signes structuraux. La terminologie française maritime était complétée dans une grande mesure par des emprunts des langues du monde entier, en particulier des langues des pays nordiques.

L'hypothèse principale de la recherche qui postule que l'isolement territorial du pays, les particularités géopolitiques et la politique langagière spécifique ont influencé pour une large part le développement de la terminologie maritime ce qui pourrait provoquer certaines difficultés au cours de la traduction n'a pas été confirmée par l'analyse. Nous avons relevé un seul terme qui n'a pas été fixé dans les dictionnaires et qui est lié aux particularités de la navigation au Canada. Dans le cas présent le traducteur doit procéder aux recherches complémentaires. Cependant si nous nous écartons du champ principal d'application des termes, à savoir nous

envisageons les sens complémentaires qu'ils acquièrent au processus de développement de la langue, nous verrons que la sémantique des termes s'est enrichie considérablement dans le cadre de la variante canadienne de la langue française.

Toutefois, étant donné les divergences négligeables entre la terminologie maritime de la langue française de la France et la variante canadienne du français qui se manifestent dans les termes singuliers caractéristiques pour la réalité canadienne, dans ce contexte le traducteur rencontrera peu probablement de sérieuses difficultés, le traducteur n'aura pas besoin de recourir aux dictionnaires canadiens spécifiques. Cependant, la terminologie en tant que telle constitue un phénomène particulier du point de vue traductologique, le traducteur doit être extrêmement prudent lors de la transmission des connaissances théoriques et pratiques également, parce que la traduction avec des erreurs factuelles et inexactitudes ne peut pas être considérée comme adéquate même avec la préservation de la forme appropriée. Pour atteindre un niveau d'équivalence nécessaire le traducteur peut se servir de tous les moyens nécessaires qui assurent l'objectivité, la cohérence et la compacité de l'exposition. Comme l'avait montré l'expérience, une notion dans les différents domaines de la connaissance scientifique peut avoir une signification différente, en cas de doute il faut se servir de l'aide du spécialiste. À notre avis sans connaissances spéciales il sera assez difficile pour le traducteur s'orienter dans le domaine donné et choisir un équivalent fidèle d'une série de synonymes. La terminologie maritime a servi d'une source de nombreuses locutions phraséologiques. La condition nécessaire de la traduction réussie en l'occurrence est le savoir-faire du traducteur de discerner la locution dans le texte et saisir l'image y inscrite. Au cours de la traduction des unités phraséologiques il n'y aura pas de la seule réponse possible. La traduction des expressions toute faites est un processus créatif qui exige du traducteur une capacité de réaliser les liens entre une unité à part et le texte tout entier.

Nous avons utilisé la méthode de réversibilité en tant que principal moyen de comparaison du lexique qui s'est avéré assez productif et à la base de laquelle nous

avons examinés 50 termes. Elle permet de révéler le degré d'équivalence des termes comparés et les fautes typiques des auteurs des dictionnaires bilingues et trouver la cause, ainsi que formuler les principes de l'établissement de l'équivalence dans les dictionnaires bilingues. Nous trouvons une telle recherche permettra de formuler les recommandations bien examinées et argumentées dans l'optique des sciences selon le règlement des terminologies nationales et l'établissement de l'équivalence entre leurs termes. En outre, elle donnera la possibilité de recevoir de très importants résultats pour la variété des directions dans la théorie terminologique, dans les travaux lexicographiques et cognitifs.

Au cours de notre étude nous avons découvert qu'à présent il n'y a pas de dictionnaires français-russe ou russe-français sur le thème donné des auteurs francophones, le dictionnaire par N. Kozlova date de 1895 et ne semble pas d'actualité, nous n'avons pas eu la chance de consulter le dictionnaire Français-russe sur la construction navale et la navigation par S. Mogilevskaya. Il y a une série de dictionnaires plurilingues ou figure le russe, mais les informations y données ne sont pas détaillées. Il devient évident que la quantité d'équivalents proposés dans les dictionnaires et la qualité du choix des équivalents (le degré de l'équivalence de la traduction des termes proposés) sont indissolublement liées. Même l'analyse superficielle des dictionnaires modernes montre que ces deux facteurs indispensables (l'établissement de l'équivalence exacte entre les termes des terminologies nationales des deux langues et la réduction du nombre des équivalents proposés) sont loin d'être solutionnés. Nous avons vu que l'équivalence complète est alors plutôt rare. Nous avons marqué que la quantité des dictionnaires spécialisés et la qualité des dictionnaires non spécialisés actuels ne correspondent pas aux conditions requises, il est nécessaire d'ailleurs de créer de nouveaux dictionnaires terminologiques complets et exacts. Certaines significations proposées dans les dictionnaires peuvent entraîner la mécompréhension, voire les erreurs factuelles. Lors de la rédaction d'un dictionnaire, il importe de tenir compte des trois aspects de l'analyse sémantique du terme : la sémantique du terme, la position du terme dans le système terminologique et le contexte social et culturel, autant dire la compatibilité

du terme au sein de ce contexte. Cela permettra de recueillir les informations subjectives sur le réalisme signifié par le terme pour former le glossaire. Il est à noter qu'au regard de l'approche contemporaine il importe un tel dictionnaire qui contiendrait non seulement une liste des mots rangés selon un principe; il doit également correspondre aux exigences méthodiques; comprendre des variantes de la comptabilité des mots, faciliter les recherches des renseignements prenant en considération les similarités et les différences entre la langue de départ et la langue d'arrivée. En conséquence, nous pouvons parler des perspectives d'une démarche dans cette direction, la création de la base théorique nécessaire et des dictionnaires assortis des particularités de l'emploi du lexique qui seront un outil extrêmement utile pour les traducteurs et toutes les personnes concernées.

BIBLIOGRAPHIE

1. Андрианова, Н.С. Агентивная лексика французского происхождения в военной терминологии русского языка [Текст] / Н.С. Андрианова // Актуальные проблемы романских языков и современные методики их преподавания : материалы междунар. науч.-практ. конф. (Казань, 22-23 окт. 2015 г.) / науч. ред. : В.Н. Васильева. – Вестфалика, 2015. – С. 70-74.
2. Алексеева, И.С. Профессиональный тренинг переводчика [Текст] : учеб. пособие / И.С. Алексеева. – СПб. : Союз, 2001. – С. 166-174.
3. Багана, Ж. Диглоссия французского языка Канады [Текст] / Ж. Багана, Н.В. Трещева // Вестник РУДН. Серия: Вопросы образования: языки и специальность. – 2011. – № 3. – С. 11-13.
4. Багана, Ж. Типологические особенности заимствованной лексики французского языка Канады [Текст] / Ж. Багана, Н.В. Трещева // Вестник ИГЛУ. – 2011. – № 2 (14). – С. 15-20.
5. Базалина, Е.Н. К проблеме перевода терминов научно-технических текстов [Текст] / Е.Н. Базалина // Вестник Майкопского государственного технологического университета. – 2009. – № 1. – С. 102-107.
6. Баранникова, Т.Б. Обратный перевод как средство обучения стилистически маркированной лексике английского языка [Текст] / Т.Б. Баранникова, М.Р. Шихкеримович // Известия ДГПУ. Общественные и гуманитарные науки. – 2013. – №3 (24). – С. 54-57.
7. Баринова, Е.Е. Научный термин в современной художественной литературе [Текст] / Е.Е. Баринова, А. Битов, Н. Байтов, Л. Улицкая // Критика и семиотика. – 2011. – Вып. 15. – С. 197–207.
8. Безуглова, О.А. Проблемы перевода английских юридических терминов в художественной литературе [Текст] / О.А. Безуглова // Вестник ТГГПУ. – 2013. – № 4. – С. 27-30.

9. Борисова, Е.Б. Источники заимствований морских терминов в английском языке [Текст] / Е.Б. Борисова // Наука о человеке: гуманитарные исследования. – 2015. – № 2 (20). – С. 62-65.
10. Гадианлу, М. Формальная структура терминов терминологии судоходства в русском языке [Текст] / М. Гадианлу // Международный аспирантский вестник. Русский язык за рубежом / гл. ред. Ю.Е. Прохоров. – М. : ООО «Деловые медиа», 2013. – № 1. – С. 13-16.
11. Ганшина, К.А. Французско-русский словарь. 51000 слов. Dictionnaire français-russe. 51000 mots [Texte] / К.А. Ганшина, Г.В. Гаровников, Э.Г. Баранчеев и др.; под общ. ред. А.А. Анфилофьева. – 7-е изд., стереотип. М. : Рус. яз., 1977. – 912 с.
12. Гринев С.В. Сопоставительное терминоведение – основа международной унификации и стандартизации терминологий [Текст] / С.В. Гринев // Научно-техническая терминология. – 1997. – Вып. 2. – С. 28-34.
13. Гринев-Гриневиц, С.В. О современных методах лингвистических исследований (к постановке проблемы) [Текст] / С.В. Гринев-Гриневиц, Э.А. Сорокина // Немного о многом. У когнитивных истоков современной терминологии. – М., 2010. – С. 277–290.
14. Гринев-Гриневиц, С.В. О терминологических аспектах научно-технического перевода [Текст] : / С.В. Гринев-Гриневиц // Вестник Московского государственного областного университета. Серия «Лингвистика». – 2011. – Т. II. – № 6. – С. 74-78.
15. Доржиева, Г.С. Этнолингвистические характеристики франкоязычной топонимии Квебека [Текст] / Г.С. Доржиева // Вестник БГУ. Язык, литература, культура. – 2010. – № 11. – С. 43-49.
16. Климзо, Б.Н. Ремесло технического переводчика [Текст] / Б.Н. Климзо. – М. : Р. Валент, 2006. – 508 с.
17. Клоков, В.Т. Французский язык в Канаде: Социоллингвистический и лексикографический аспекты изучения [Текст] / В.Т. Клоков // Романо-германская филология. – Вып. 1. – Саратов: Изд-во СГУ, 2000. – С. 3-20.

18. Клоков, В.Т. Французский язык в Северной Америке : монография [Текст] / В.Т. Клоков // Рос. о-во изучения Канады. – Саратов: Изд-во СГУ, 2005. – 398 с.
19. Козловская, О.Г. Когнитивные и структурно-семантические особенности морской терминологии (на материале английского и русского языков) [Текст] : дис. ... канд. филолог. наук : 10.02.20 / О.Г.Козловская. – СПб, 2005. – 468 с.
20. Комиссаров, В.Н. Современное переводоведение [Текст] : учеб. пособие / В.Н. Комиссаров. – М. : ЭТС, 2001. – 424 с.
21. Комиссаров, В.Н. Теория перевода (лингвистические аспекты) [Текст] : учеб. пособие / В. Н. Комиссаров. – М. : Высшая школа, 1990. – 255 с.
22. Коновалова, Т.В. Метод обратного перевода как инструмент анализа лексического значения слова [Текст] / Т.В. Коновалова // Методы и приемы лингвистического анализа в общем и романском языкознании: межвуз. сб. научных трудов. – Воронеж : Изд-во Воронеж. гос. ун-та, 1988. – С. 60-71.
23. Кругляк, Е.Е. Архаизмы французского языка Канады [Текст] / Е.Е. Кругляк // Известия Саратовского университета. Новая серия. Серия Филология. Журналистика. – Саратов: Изд-во СГУ, 2016. – С. 243-247.
24. Лейчик, В.М. Применение системного подхода для анализа терминосистем [Текст] / В.М. Лейчик // Терминоведение и профессиональная лингводидактика. – М., 1993. – Вып. 1. – С. 19-30.
25. Лейчик, В.М. Терминоведение: предмет, методы, структура [Текст] / В.М. Лейчик. – 4-е изд. – М. : Либроком, 2009. – 256 с.
26. Литовченко, В.И. Классификация и систематизация терминов [Текст] / В.И. Литовченко // Вестник Сибирского государственного аэрокосмического университета им. академика М.Ф. Решетнева. – 2006. – № 3. – С. 156-159.

27. Моисеев, А.И. Наименования лиц по профессии (структурная классификация) [Текст] / А.И. Моисеев // Вестник ЛГУ. – 1965. – № 2. – Вып. 1. – С. 138-151.
28. Молнар, А.А. Особенности формирования терминосистемы информационных технологий [Текст] : дис. ... кандидата филолог. наук : 10.02.05 / А.А. Молнар. – Москва, 2012. – 203 с.
29. Молнар, А.А. Терминология и норма: стандартизация терминосистем (на материале французского языка) [Текст] / А. А. Молнар // Вестник МГЛУ. – 2010. – № 589. – С. 109-125.
30. Немыка, А.А. Термины в языке художественной литературы: теоретический, функциональный и лингводидактический аспекты [Текст] / А.А. Немыка, А.Н. Пешков // Историческая и социально-образовательная мысль. – 2015. – № 5(2). – С. 250-253.
31. Николаева, Н.С. Системно-сопоставительное исследование семантики лексических единиц методом реверсивности (на материале английской и русской лексики) [Текст] / Н.С. Николаева // Вестник Московского государственного областного университета. Серия: Лингвистика. – 2010. – № 3. – С. 105-109.
32. Орлова, Н.М. Специальная лексика в художественной речи: тематическая таксономия [Текст] / Н.М. Орлова // Ученые записки Пединститута СГУ. Новая серия. – Саратов : ИЦ «Наука», 2011. – Вып. 7. – С. 133-149.
33. Орлова, Н.М. Textoобразующие возможности языковых единиц [Текст] : учеб. пособие / Н.М. Орлова, С.А. Семеновская. – Саратов : СГУ, 2015. – Ч.1. – 70 с.
34. Павлова, Е.В. Специфика передач терминов различных типов при переводе с английского языка на русский [текст] / Е.В. Павлова, Т.Г. Лаптева // Интерэкспо. Гео-Сибирь. – 2014. – №2. – С. 59-63.

35. Разумова, Л.В. Куда уходят французские диалекты? [Текст] / Л.В. Разумова // Гуманитарный вектор. Серия: Педагогика, психология. – 2010. – № 3. С. 91-98.
36. Разумова, Л.В. Работа Ж. Виже «Néologie canadienne» и проблема инновационности квебекского варианта французского языка [Текст] / Л.В. Разумова // Вестник БГУ. Язык. Литература. Культура. – 2011. – № 11. – С. 50-55.
37. Реферовская, Е.А. Французский язык в Канаде [Текст] / Е.А. Реферовская. – Л. : Наука, 1972. – 215 с.
38. Рецкер, Я. И. Теория перевода и переводческая практика: Очерки лингвистической теории перевода [Текст] / Я.И. Рецкер. – 3-е изд. – М. : Р. Валент, 2007. – 244 с.
39. Савчиц, А.С. Современные подходы к составлению учебного терминологического словаря [Текст] / А.С. Савчиц // Вестник МГЛУ. – 2012. – № 19 (652). – С. 223-229.
40. Станиславский, А.Р. Перевод многозначных терминов в технических текстах [Электронный ресурс] / А.Р. Станиславский // Филология и литературоведение. – 2014. – № 1. – <http://philology.snauka.ru/2014/01/655> (Дата обращения: 10.12.18).
41. Стожок, Е.В. Термин, понятие и значение [Текст] / Е.В. Стожок // Омский научный вестник. – 2011. – № 1 (95). – С. 79-81.
42. Табанакова, В.Д. Переводчик-лингвист, переводчик-терминолог, переводчик-специалист: стратегия и тактика перевода термина [Текст] / В.Д. Табанакова // Вестник Тюменского государственного университета. Социально-экономические и правовые исследования. – 2014. – №1. – С. 72-81.
43. Усманова, З.А. Языковая и лингвокультурологическая сущность французского языка Канады [Текст] / З.А. Усманова // Вестник Российского университета дружбы народов. Серия: Русский и иностранные языки и методика их преподавания. – 2014. – № 4. – С. 120-126.

44. Фадеева, Л.Ю. Антропологическое исследование явления реверсивности в специальном поле [Текст] : автореф. дис. ... канд филол. наук : 10.02.04 / Л.Ю. Фадеева. – Нижний Новгород, 2005. – 16 с.
45. Федоров, А.В. Основы общей теории перевода (лингвистические проблемы) [Текст] : учеб. пособие для институтов и факультетов иностр. языков / А.В. Федоров // отв. ред. Л.С. Бархударов. – 5-е изд. – СПб. : Филологический факультет СПбГУ; М. : ООО "Издательский Дом "ФИЛОЛОГИЯ ТРИ", 2002. – 416 с.
46. Филин, Ф.П. О лексико-семантических группах слов [Текст] / Ф.П. Филин // Очерки по истории языкознания. – М. : Наука, 1982. – С. 227-238.
47. Циткина, Ф.А. Терминология и перевод (к основам сопоставительного терминоведения) / Ф. А. Циткина. - Львов : Вища шк. : Изд-во при Львов. гос. ун-те, 1988. – 158 с.
48. Чарычанская, И.В. Обратный перевод как инструмент сравнения и анализа текстов оригинала и перевода [Текст] / И.В. Чарычанская // Вестник ВГУ. Серия: Лингвистика и межкультурная коммуникация. – 2003. – №2. – С. 70-76.
49. Шамсиддинов, Х. Термины в художественной речи [Текст] : автореф. дис. ... канд. филол. наук. 10.02.02 / Х. Шамсиддинов. – Ташкент, 1984. – 18 с.
50. Шелов, С.Д. Еще раз об определении понятия «Термин» [Текст] / С.Д. Шелов // Вестник Нижегородского университета им. Н.И. Лобачевского. – 2010. – № 4 (2). – С. 795-799.
51. Швейцер, А.Д. Теория перевода, статус, проблемы, аспекты. [Текст] / А.Д. Швейцер / Отв. ред. В. Н. Ярцева. Изд. 3-е. – М. : Книжный дом «ЛИБРОКОМ», 2012. – 216 с.
52. Шмелев, Д.Н. Проблемы семантического анализа лексики: на материале русского языка [Текст] / Д.Н. Шмелев. – М. : Наука, 1973. – 280 с.

53. Berg, M. van den L'influence néerlandaise sur le vocabulaire français [en ligne] / M. van den Berg. – http://www.thesis.net/influ_ned/influ_ned_biblio.htm (Consulté le 15/02/2018).
54. Bessé, de B. Cours de terminologie [Texte] : ETI Université de Genève. – Genève, 1992. – P. 75.
55. Brooke, J. Language Policy in Canada [Electronic resource] / J. Brooke. – <https://lop.parl.ca/Content/LOP/ResearchPublicationsArchive/bp1000/bp74-e.pdf> (Access date: 20/01/2018).
56. Bibliothèque virtuelle. La Révolution tranquille (1960-1966) [en ligne]. – <http://www.alloprof.qc.ca/BV/pages/h1190.aspx> (Consulté le 17/11/2017).
57. Campenhoudt, M. van L'évolution des dictionnaires de traduction du domaine maritime au XIXe siècle : aux sources de De la quille à la pomme de mâât [en ligne] / M. van Campenhoudt. – <http://difusion.ulb.ac.be/vufind/Record/ULB-DIPOT:oai:dipot.ulb.ac.be:2013/237432/Holdings> (Consulté le 12/01/2018).
58. Chantefort, P. Diglossie au Québec, limites et tendances actuelles [Texte] / P. Chantefort // Langue française : Le Français au Québec. – 1976. – N° 31. – P. 91-104.
59. Condamines, A. Mise en oeuvre des méthodes de la linguistique de corpus pour étudier les termes en situation d'innovation disciplinaire : le cas de l'exobiologie [Texte] / A. Condamines, N. Dehaut // Le journal de traducteurs, Presses Universitaires de Montréal. – 2011. – N° 56(2). – C. 266-283.
60. Corbeil, J.-C. Origine historique de la situation linguistique québécoise [Texte] / J.-C. Corbeil // Langue française : Le Français au Québec. – 1976. – N° 31. – P. 6-19.
61. Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage [Texte] / J. Dubois, M. Giacomo, L. Guespin [et al.]. – Paris : Larousse, 1999. – 514 p.
62. Dominique, L. Aménagement linguistique et norme langagière au Québec [Texte] / L. Dominique, B. Richard // Linx. – 1995. – N° 33. – P. 109-128.
63. Evers, V. Terminologie et traduction [Texte] : mémoire de fin d'études / V. Evers. – Utrecht, 2010. – 84 p.

64. Gauvin, K. L'élargissement sémantique des mots issus du vocabulaire maritime dans les français acadien et québécois [Texte] : thèse du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D.) / K. Gauvin. – Québec : Université Laval, 2011. – 520 p.
65. Gendron, J.-D. La situation du français comme langue d'usage au Québec [Texte] / J.-D. Gendron // Langue française : Le Français au Québec. – 1976. – № 31. – P. 20-39.
66. Hodenco, E. Les emprunts source d'enrichissement du vocabulaire français [en ligne] / E. Hodenco, D. Calistru. – https://ibn.idsi.md/sites/default/files/imag_file/ (consulté le 07/03/2018).
67. Jacquet, G. Polysémie lexicale [en ligne] / G. Jacquet, B. Victorri, F. Venant. – <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00009778> (Consulté le 21/02/2018).
68. Kruijen, V. La question de la norme du français au Québec dans ses dimensions historique, contemporaine et pédagogique [Texte] / V. Kruijen. – Innsbruck, 2011. – 170 p.
69. Leclerc, J. L'aménagement linguistique dans le monde. Le joual au Québec [en ligne] / J. Leclerc. – <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/Quebec-lex-joual.htm> (Consulté le 15/11/2017).
70. Maurais, J. L'expérience québécoise d'aménagement linguistique [Texte] / J. Maurais // Langages : Glottopolitique. – 1986. – № 83. – P. 359-416.
71. Mejrl, S. La traduction des textes spécialisés : le cas des sciences du langage [en ligne] / S. Mejrl. – <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00617448> (Consulté le 01/03/2018).
72. Poirier, C. Un dictionnaire général du français québécois: produit original ou produit adapté? [Texte] / C. Poirier // Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord. Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval. – Québec, 1990. — P. 339-351.

73. Ridel, E. DicoMarine – Introduction : Les dictionnaires de marine : des outils linguistiques au service des marins ? [en ligne] / E. Ridel. – <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01206813> (Consulté le 07/01/2018).

74. Saint-Jacques, B. Le français québécois: langue de communication et symbole d'identité [Texte] / B. Saint-Jacques – Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord. Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval. – Québec, 1990. – P. 229-244.

75. Victorri, B. La polysémie - construction dynamique du sens [En ligne] / B. Victorri, C. Fuches. – <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00713735> (Consulté le 23/02/2018).

76. Viger, J. Néologie canadienne, ou Dictionnaire [Texte] / J. Viger // Les Presses de l'Université d'Ottawa. – Ottawa, 1998. – № 5. – 315 p.

DICTIONNAIRES

1. Громова, Т.Н. Dictionnaire français-russe de l'argot, de la langue populaire et familière. Французско-русский словарь аргю, просторечия и фамильяризов [Текст] : справ. издание / Т.Н. Громова, Е.Ф. Гринёва. – М. : ООО «Издательство «Нестор Академик», 2012. – 1168 с.

2. АБВУ Lingvo Live [Электронный ресурс]. – <https://www.lingvolive.com/>

3. Dahec, J. Dictionnaire de la marine, de la mer, parlé marin [En ligne] / J. Dahec. – <http://www.jdahec.com/>

4. Larousse.fr : encyclopédie et dictionnaires gratuits en ligne [En ligne]. – <http://www.larousse.fr/>

5. Le grand dictionnaire terminologique (GDT) [En ligne]. – <http://www.granddictionnaire.com/> (Consulté le 08/10/2017).

6. Les expressions françaises décortiquées explications sur l'origine, signification, exemples, traductions [En ligne]. – <http://www.expressio.fr/expressions/>

7. Littré, É. Dictionnaire de la langue française [Texte] : Tt. 1-5 / É. Littré.
– Paris : Librairie Hachette et C^{ie}, 1883. – 5263 p.
8. Portail lexical du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales
[En ligne]. – <http://www.cnrtl.fr/>

ANNEXE A

La liste des dictionnaires de marine par les chercheurs français

Date de publication	Auteur	Titre
1539	Robert Estienne	Dictionnaire françois-latin contenant les motz et manières de parler françois tournez en latin
1564	Jean Thierry	Dictionnaire françois-latin
1573	Jacques Dupuys	Dictionnaire françois-latin
1606	Jean Nicot	Thresor de la langue françoise, tant ancienne que moderne
1636	Estienne Cleirac	Explication de termes de marine employez par les édicts, ordonnances et réglemens de l'Admirauté (un recueil lexical divisé par champs sémantiques)
1643	Georges Fournier	Hydrographie contenant la théorie et la pratique de toutes les parties de la navigation
1677	F. Dassié	L'Architecture navale
1678	Guillet de Saint-George	Les Arts de l'homme d'épée ou le dictionnaire du gentilhomme
1687	M. Desroches	Dictionnaire des termes propres de marine (l'importance de sa nomenclature - 2 500 mots environ)
1691	Jacques Ozanam	Dictionnaire mathématique
1702	Nicolas Aubin	Dictionnaire de Marine, contenant les termes de la Navigation et de l'Architecture navale
1758	Alexandre Savérien	Dictionnaire historique, théorique et pratique de Marine (une dimension historiographique)
1771	Académie royale de marine	Vocabulaire des mots pour le dictionnaire de marine
1773	Bourdé de Villehuet	Manuel des marins ou Explication des termes de marine
1777	D. Lescallier	Vocabulaire des termes de marine, anglois et françois

ANNEXE A

La liste des dictionnaires de marine par les chercheurs français

1783	Académie royale de marine	Encyclopédie Méthodique Marine
1792	Charles Romme	Dictionnaire de la Marine française
1829	O'Hier de Grandpré	Répertoire polyglotte de la Marine à l'usage des navigateurs et des armateurs
1862	M.Ch. de Bussy	Dictionnaire universel de marine, à l'usage des marins, des voyageurs et des gens du monde
1820	Jean-Baptiste Philibert Willaumez	Dictionnaire de marine
1841	A.-S. de Montferrier	Dictionnaire universel et raisonné de la marine
1848	Bonnefoux et Pâris	Dictionnaire de marine à voiles et à vapeur
1848	Auguste Jal	Glossaire nautique ou Répertoire polyglotte des termes de marine anciens et modernes
1865-1871	H. M. F. Landolt	Dictionnaire polyglotte de termes techniques militaires et de marine
1885	Heinrich Paasch	De la quille à la pomme de mât (en cinq langues)
1888	D.-J. Boom	Dictionnaire de marine français, hollandais, anglais et allemand

ANNEXE B

Les résultats obtenus par l'analyse fondée sur la méthode de réversibilité

Abordage, m			
Абордаж	Столкновение судов	Причаливание, приставание (к берегу)	Атака
abordage, m	–	amarrage, m atterrissage, m	attaque, f assaut, m (штурм) charge, f (холодным оружием)

Accostage, m		
Причаливание	Стыковка (космических кораблей)	Приставание, заигрывание
amarrage, m atterrissage, m	jonction, f arrimage, m (в космосе) amarrage, m manœuvre d'accostage, m aboutement, m raboutissage, m	avances, f pl coquetterie, f

Affrètement, m	
Фрахтование, фрахтовка	
affrètement, m (судна) nolisement, m frètement, m	

Affréteur, m	
Фрахтовщик	Фрахтователь
fréteur, m armateur, m	affréteur, m chargeur, m

Appareux, m pl	
Якорное и грузоподъемное оборудование	Гимнастические снаряды
appareux, m pl	agrès, m appareux, m

ANNEXE B

Les résultats obtenus par l'analyse fondée sur la méthode de réversibilité

Amarrage, m				
Причаливание	Швартовка	Причал	Сцепка, прикрепление	Конец, часть троса
amarrage, m atterrissage, m	amarrage, m lamanage, m accostage m	(действие) amarrage, m (канат) amarre, f (место) quai, m	attelage, m accouplement, m accrochage, m amarrage, m	brin, m câble, m haussière, f cordage, m corde, f filin, m

Ancre, f			
Якорь	Анкер	Анкерный болт; анкерная скрепа	Стяжка
мор. ancre, f (часов) ancre, f эл. induit, m rotor, m	ancre (час.), f appareil, m d'attache chaîne, f fenton, f	boulon, f de scellement ancre, f	accouplement, m bride, f chaîne, f broche, f de fixation serre-tendeur, f solin, m

Armateur, m		
Судовладелец	Фрахтователь	Арматор
armateur, m propriétaire, m du navire	affréteur, m chargeur, m	armateur, m

Arrimage, m		
Крепление, закрепление	Укладка и крепление грузов	Укладка, штабелирование
fixation, f fixage, m affermisssement, m consolidation, f	arrimage, m	empilement, m gerbage, m emballage, m encaissage, m encaissement, m

ANNEXE B

Les résultats obtenus par l'analyse fondée sur la méthode de réversibilité

Assiette, f			
Посадка, удифференцированность	Топографическое положение	Грунт	Тарелка
lantage, m (в поезд, на пароход и т.п.) embarquement, m ав. atterrissage, m amerrissage, m (на воду) (при верховой езде) tenue, f assiette, f	assiette, f	(почва) sol, m, terrain, m (жив.) impression, f	plateau, m assiette, f disque, f

Bâbord, m	
Левый борт, левая сторона судна	
côté, m bâbord	
babord, m	

Balisage, m		
Установка вех, буёв	Ограждение фарватера	Свето- или радиотехническое оборудование
balisage, m стр. jalonnement, m pose des jalons тех. bornage, m	balisage, m	balisage, m

Ballast, m		
Балласт	Инертный материал, заполнитель	Балластное сопротивление
(груз) lest, m ж.-д. ballast, m перен. fatras, m	aggloméré, m agrégat, m ballast, m élément, m inerte	ballast, m rhéostat amortisseur, m résistance ballast

ANNEXE B

Les résultats obtenus par l'analyse fondée sur la méthode de réversibilité

Bardis, m	
Временная переборка (в трюме)	Фальшборт
bardis, m	bardis, m pavois, m

Barge, f		
Баржа, плоскодонное судно	Сток сена прямоугольной формы	Веретенник (орнит.)
péniche, f chaland, m gabare, f barge, f	barge, f	barge, f

Bitte, f	
Кнехт	Швартовая тумба
taquets, m pl sep, m	bitte, f

Brise-glace, m		
Ледорез, ледолом	Ледокол	Стеклоразбиватель (в автомашине, на случай аварии)
brise-glace, m bec, m	brise-glace, m	brise-glace, m

Cale, f			
Трюм	Багажное отделение	Клин	Тормозной башмак
cale, f soute, f	terminal, m des bagges	coin, m (кусок ткани) chanteau, m (участок поля) lopin m (или parcelle f) de terre lot, m (надел) cale, f oblique	porte-sabot, m patin, m de frein

ANNEXE B

Les résultats obtenus par l'analyse fondée sur la méthode de réversibilité

Capitainerie, m		
ист. Охотничий королевский округ	Управление командира, капитана порта	Капитанство
–	capitainerie, f	capitainerie, f

Cargo, m	
Грузовое судно	Грузовой транспортный самолёт
cargo, m navire, m de charge	avion-cargo, m cargo, m aérien

Cloison, f		
Перегородка	Переборка	Преграда
cloison, f paroi, m septum, m	trilage, m (перегородка) cloison, f paroi, f	barrière, f obstacle, f encombrement, m

Compas, m	
Циркуль	Морской компас
compas, m	compas, m boussole, f marine

Dalot, m	
Крытый лоток (для стока воды)	Шпигат
aqueduc, m dallé dalot, m	dalot, m daleau, m

Dragage, m			
Драгировка	Траление	Добыча, землечерпание	Поиски лёгких приключений
dragage, m draguage, m геол. déroctage, m	chalutage, m pêche, m au chalut dragage, m	dragage, m creusement, par drague, f	–

ANNEXE B

Les résultats obtenus par l'analyse fondée sur la méthode de réversibilité

Échouage, m	
Место (в порту) для безопасной посадки на мель	Стояние на мели
—	échouage, m тех. échouement, m

Fardage, m		
Наполнение ветром	Воздействие ветра	Подсовывание некачественных товаров
—	—	—

Fret, m			
Фрахтование	Груз, кладь	Перевозка грузов	Фрахт
affrètement, m (судна) nolisement, m frètement, m	chargement, m cargaison, f fret, m (судна) charge, f	camionnage, m transport, m	cargaison, f (d'un navire) (плата) prix, m de transport fret, m

Gouvernail, m	
Руль	Бразды правления, кормило власти
gouvernail, m (тж. перен.) guidon, m (велосипеда) volant, m (автомобиля)	rênes, f pl du pouvoir

Guindeau, m	
Брашпиль	
guindeau, m	

Jusant, m	
Отлив	
reflux, m marée, f descendante, f (или basse, f) jusant, m	

ANNEXE B

Les résultats obtenus par l'analyse fondée sur la méthode de réversibilité

Lamanage, m			
Лоцманское дело	Лоцманская проводка кораблей	Швартование, швартовка	Причаливание
lamanage, m pilotage, m	–	amarrage, m lamanage m гидротех. accostage m	amarrage, m atterrissage, m

Lest, m
Балласт
(груз) lest, m ж.-д. ballast, m перен. fatras, m

Navigabilité, f		
Судоходность	Проходимость	Пригодность к плаванию (о судне)
navigabilité, f	viabilité, f (дорог) capacité, f de franchissement (транспортных средств)	–

Pilote, m				
Лоцман	Кормчий	Пилот, лётчик	Водитель	Задающий генератор
pilote, m	timonier, m nocher, m	aviateur, m pilote, m	conducteur, m wattman, m (трамвая) mécanicien, m (машины)	générateur, m alternateur, m

Роупе, f
Корма (у судна)
(у судна) arrière, m roupe, f fourrage, m

ANNEXE B

Les résultats obtenus par l'analyse fondée sur la méthode de réversibilité

Propulseur, m		
Двигатель	Толкатель	Винт
moteur, m propulseur, m réacteur, m	avanceur, m piston-chasse, m pousseur, m poussoir, m refouleur, m taquet, m propulseur, m	vis, f hélice, f (судна, самолёта)

Proue, f
Носовая часть, нос (корабля)
nez m (клюв) bec m ав., мор. avant m, proue f

Quai, m			
Пирс	Пристань	Перрон	Платформа
quai, m d'escale	quai, m débarcadère, m pont, m de débarquement appontement, m (на сваях) refuge, m port, m	quai, m	quai, m halte, f (товарный вагон) wagon, m plate-forme, truc, m перен. plate-forme, f programme, m (перен)

Roulis, m	
Бортовая качка	Раскачивание
ballottement, m balancement, m roulis, m	—

ANNEXE B

Les résultats obtenus par l'analyse fondée sur la méthode de réversibilit

Saisine, f	
Обращение о принятии дела к производству (юр.)	Найтов
–	cravate, f ligature, f saisine, f mariage, m

Surestaries, f pl			
Простой	Контрсталия	Штраф за простой судов	Демередж
temps, m chômé surestaries, f pl (пароходов, барж) immobilisation, f	surestaries, f pl	–	(indemnités, f pl de) surestaries, f pl frais de surestaries

Tangage, m	
Килевая качка	Тангаж
mouvement, m de tangage tangage, m	tangage, m

Timonier, m		
Коренная лошадь, коренник	Рулевой	Сигнальщик
–	homme, m de barre	signaleur, m воен. мор. timonier, m

Touline, f		
Бечева	Швартов для перетяжки	Буксир
corde, f de halage	amarre, f câble, m garde, f montante touline, f	(судно) remorqueur, m bateau, m de remorque (канат) remorque, f câble, m de remorque

ANNEXE B

Les résultats obtenus par l'analyse fondée sur la méthode de réversibilité

Tramping, m	
Трамповое судоходство	
cabotage, m	
tramping, m	

Tribord, m	
Правый борт	Триборт
tribord, m côté, m tribord	tribord, m

Vigie, m			
Наблюдатель, сигнальщик	Бакен	Наблюдательная вышка	Наблюдение
signaleur, m воен. мор. timonier, m	balise, f bouée, f	vigie, f poste, m de vigie tour, m de garde tour, m de guet tour, m d'observation	observation, f contrôle, m surveillance, f

Vrac, m		
Смешанная партия товаров	Навалом, без упаковки	Насыпной
—	net en vrac	de remblai en vrac

Vraquier, m	
Судно, перевозящее грузы насыпью, навалом	Балкер
—	vracquier, m

Zéro, m		
Ноль, нуль	Ничтожество, никто, ничто	Нуль глубин
zéro, m перен. разг. (о человеке) nullité, f	nullité, f un homme de rien (мест.) rien	Zéro des cartes

ANNEXE C

Les résultats obtenus par l'analyse fondée sur la méthode de réversibilité

Terme	Définition par le dic. français	Définition par le dic. canadien	Emploi figuré (Québec)
Abordage	Choc accidentel entre deux navires qui viennent à se rencontrer	Collision, volontaire ou non, entre navires, engins flottants, etc	Action d'aborder qqn (toucher, heurter par accident)
Accostage	Manœuvre d'approche finale du navire à l'ouvrage (quai ou appontement) conçu pour permettre le stationnement des navires, leur amarrage et la manutention	Manoeuvre qui consiste, pour un navire ou une embarcation, à venir sans erre parallèlement à un quai ou à un autre navire afin de s'y amarrer	Synonymes : arrivée, terminaison, conclusion
Affrètement	Location d'un navire	Location d'un navire de commerce pour le transport de marchandises ou de passagers ; l'affrètement peut se faire : au voyage, à temps, coque nue	—
Affréteur	Personne qui loue un navire ou qui exploite un navire en location	Personne ou compagnie louant un navire à un armateur pour une période de temps donnée, ou loue de l'espace de stockage d'un navire pour un voyage défini	—
Appareaux	Ensemble des agrès d'un navire – mats, vergues, voiles, ancres, appareils de levage	Ensemble du matériel qui équipe les navires et qui sont nécessaires à des manoeuvres de forces	—

ANNEXE C

Les résultats obtenus par l'analyse fondée sur la méthode de réversibilité

Amarrage	Immobilisation d'un navire au moyen d'aussières (câbles) à un quai ou une bouée	Consiste à relier de manière fixe un navire à un quai ou un poste terrestre ou un autre navire en utilisant des cordages	Résultat de l'action d'attacher, de lier
Ancre	Instrument de métal rattaché au bateau avec une chaîne, qui est jeté par-dessus bord pour se fixer au fond de l'eau et immobiliser le navire	Pièce de fer munie de deux ou plusieurs pattes la fixant sur le fond, et reliée au navire par une chaîne ou un câble pour immobiliser le navire	Être, se trouver à l'ancre – rester au même point, ne pas avancer, en parlant de qqch ou de qqn ; qui n'est pas (encore) enceinte, en parlant d'une femme mariée
Armateur	Personne qui arme un navire en lui fournissant matériel, vivres, combustible, équipage et tout ce qui est nécessaire à la navigation	Propriétaire ou locataire d'un navire qui se livre à l'exploitation et l'armement de celui-ci	–
Arrimage	Consiste à répartir les marchandises dans la cale du navire, en conservant l'assiette de celui-ci, et en les attachant solidement	Fixation des marchandises dans les cales de façon à éviter tout déplacement intempestif consécutif aux mouvements du navire pendant la navigation	1. Action d'arranger, de mettre en ordre, de disposer, de fixer 2. Biens, richesse
Assiette	Position du bateau en eau calme, par rapport à sa ligne de flottaison	Différence entre le tirant d'eau arrière et le tirant d'eau avant	–
Bâbord	Côté gauche du navire en regardant vers l'avant	Côté gauche du navire quand on regarde de l'arrière vers l'avant	–

ANNEXE C

Les résultats obtenus par l'analyse fondée sur la méthode de réversibilité

Balisage	Ensemble des marques ou balises fixes ou flottantes placés en mer ou à terre qui indiquent aux navires les dangers et le tracé des chenaux d'accès aux ports et abris	Ensemble de signaux fixes ou flottants (bouées, balises, amers, etc.) pouvant être équipés de feux ou de signaux sonores, installés pour signaler les dangers ou aider un navire à suivre un chenal	1. Action de jalonner (un chemin, un danger à éviter) à l'aide de repères quelconques, le plus souvent de petits arbres 2. Action d'orner les rues avec de petits arbres coupés dans le bois
Ballast	Grands réservoirs installés à fond de cale d'un navire et pouvant se remplir d'eau pour lester le bateau	Compartiment ou réservoir destiné à transporter de l'eau douce ou de l'eau salée servant de lest ou du lest liquide chargé dans la cale d'un navire pour en assurer la stabilité	—
Bardis	Cloison longitudinale en planches, dans la cale d'un navire transportant des matériaux en vrac, qui empêche la cargaison de se déplacer sur un seul côté	Cloison longitudinale dans la cale d'un navire, établie pour empêcher le glissement ou le déplacement de certaines marchandises embarquées en vrac	—
Barge	1. Embarcation à fond plat, utilisée pour le transport en eau abritée 2. Barque à fond plat grée d'une voile à livarde	Embarcation à fond plat utilisée pour le transport de marchandises sur l'eau et ne disposant pas d'un système propre de propulsion	—

ANNEXE C

Les résultats obtenus par l'analyse fondée sur la méthode de réversibilité

Bitte	Massif métallique ou en bois, fixée verticalement sur le pont ou sur un quai et servant à tourner des manœuvres (les aussières, les remorques)	Pièces verticales comprenant un ou deux fûts, solidement fixées au pont d'un navire ou à quai et servant à tourner, fixer, manoeuvrer ou retenir un câble ou les amarres	—
Brise-glace	Navire utilisé pour ouvrir ou maintenir ouvertes des voies de navigation dans les eaux prises par la banquise	Navire spécialement construit pour briser la glace et frayer un passage pour la navigation	—
Cale	Partie la plus basse du navire, sous le pont inférieur et la carlingue	Espaces intérieurs d'un navire placés sous le pont inférieur et destiné aux marchandises	—
Capitainerie	Service dépendant de l'autorité portuaire et chargé de coordonner les mouvements de navires dans le port et de la police	Service portuaire qui coordonne les mouvements des navires dans un port	—
Cargo	Navire de transport de marchandises ; certain cargos embarquent un petit nombre de passagers	Navire cargo conçu pour le transport de toutes sortes de marchandises : réfrigérées, en vrac, en conteneurs, etc	—
Cloison	Cloison séparant les compartiments d'un navire de façon à garantir leur étanchéité, en vue de localiser une voie d'eau	Séparation plane en tôle d'acier ou en bois entre les différents compartiments d'un navire, tels que les cales et les entreponts à marchandises, les locaux et les cabines à passagers	—
Compas	Sorte de boussole dont l'aiguille aimantée solidaire de la rose des vents, indique le nord	Instrument de navigation qui permet de connaître à tout instant le cap du navire ou de prendre un relèvement	—

ANNEXE C

Les résultats obtenus par l'analyse fondée sur la méthode de réversibilité

Dalot	Rifice situé dans le pavois ou dans les cockpits auto-videur, permettant d'évacuer les paquets de mer	Ouverture pratiquée dans le pavois, le bordé ou le tableau, par où s'évacuent les eaux qui ruissellent sur le pont	Petit conduit (de bois ou de métal) servant à l'écoulement des eaux pluviales (en les conduisant à terre à partir de la gouttière)
Dragage	Action de traîner un grappin, un câble ou d'autres engins pour ramasser ce qui est au fond	Opération consistant à creuser un chenal ou un havre afin de permettre aux navires ayant un plus grand tirant d'eau d'y accéder sécuritairement	—
Échouage	Opération consistant à laisser le navire se poser sur ses fonds, par exemple, pour un carénage	Immobilisation volontaire du navire sur le fond	—
Fardage	1. Ensembles des oeuvres mortes, des superstructures d'un bateau qui offre de la prise au vent 2. Plancher mis à fond de cale pour protéger les marchandises	Ensemble des pièces de bois ou d'aluminium, des grillages d'acier, des pièces de carton, etc. utilisées pour protéger la cargaison des risques d'avarie que présente le transport maritime	—
Fret	Marchandise que transport le navire, chargement commercial d'un navire, mais aussi le prix du transport proprement dit (taux de fret)	1. Prix du transport de la marchandise 2. Prix du loyer du navire 3. Marchandises elles-mêmes	—

ANNEXE C

Les résultats obtenus par l'analyse fondée sur la méthode de réversibilité

Gouvernail	Partie mobile à l'arrière du bateau, servant à diriger le navire	Pièce immergée, située en général à l'arrière d'un navire, qui s'oriente à la demande pour modifier la trajectoire de celui-ci	—
Guindeau	Petit treuil à axe horizontal muni d'une couronne appelé barbotin, utilisé pour le mouillage et le relevage de la chaîne d'ancre	Appareil servant à virer les chaînes, à mouiller et à relever les ancres à bord d'un navire ; son axe de rotation est horizontal	Cabestan (servant à hisser des bêtes abattues) ; treuil (d'un puits)
Jusant	1. Marée descendante, le reflux 2. Désigne également le courant provoqué par la marée descendante	Marée descendante entre l'étale de hautes mers et l'étale de basses mers	—
Lamanage	Désigne des opérations d'assistance à l'amarrage des navire lors de leur arrivée, de leur départ ou de leur mouvement à l'intérieur des ports	Opération qui consiste à mettre les amarres d'un navire sur des bollards ou des ducs d'Albe et inversement	—
Lest	Matière de forte densité mis dans les fonds du bateau, ou dans la quille, destinée à augmenter la stabilité du bateau	Charge servant à améliorer la stabilité du navire	—
Navigabilité	—	État d'un navire qui réunit les conditions de sécurité nécessaires pour prendre la mer	—

ANNEXE C

Les résultats obtenus par l'analyse fondée sur la méthode de réversibilité

Pilote	<p>1. Celui qui embarque à bord des navires pour les faire chenaler, ou entrer dans un port</p> <p>2. Instrument permettant au navire de garder son cap sans personne à la barre</p> <p>3. Des guides indiquant les entrées de ports et les conditions de navigation</p>	Personne assistant le capitaine d'un navire pour le conseiller sur les manoeuvres à réaliser dans des zones désignées	—
Poupe	Partie arrière du bateau, opposé à proue	Souvent employé pour désigner l'avant d'un bâtiment, le mot proue est une pièce de la charpente appuyée sur l'étrave et le bordé et qui forme l'avant du navire	—
Propulseur	—	Hélice ou turbine placée dans un axe perpendiculaire à l'axe du navire, à l'avant ou à l'arrière de celui-ci	—
Proue	Partie avant du navire. Dans le temps on fixait à cet endroit une sculpture, la figure de proue	Souvent employé pour désigner l'avant d'un bâtiment, le mot proue est une pièce de la charpente appuyée sur l'étrave et le bordé et qui forme l'avant du navire	—

ANNEXE C

Les résultats obtenus par l'analyse fondée sur la méthode de réversibilité

Quai	–	Structure en longueur située le long d'une voie navigable permettant aux navires de s'amarrer pour effectuer des opérations de chargement et de déchargement	–
Roulis	Mouvement alternatif du navire autour de l'axe longitudinal (de bâbord à tribord)	Bercement d'un bateau d'un côté, puis de l'autre, autour de l'axe longitudinal	1. Crête (de neige) entassée par le vent 2. Amas (de neige) entre deux ornières
Saisine	Cordage servant à amarrer un objet mobile pour l'empêcher d'aller au roulis	Accessoires qui permettent de fixer et de verrouiller la cargaison pour éviter qu'elle se déplace	–
Surestaries	Somme à payer par l'affréteur d'un navire à l'armateur pour chaque jour, dépassant le nombre de jours convenus dans la charte-partie, pour le chargement ou le déchargement du navire	Indemnité que l'affréteur doit payer à l'armateur pour chaque jour dépassant le nombre de jours convenus dans la charte-partie, pour le chargement ou le déchargement du navire	–
Tangage	Balancement longitudinal provoqué par l'agitation de la mer	Plongement alternatif de l'avant et de l'arrière d'un navire, autour de son axe transversal. Ces mouvements sont causés par les vagues, le vent ou le courant	–
Timonier	Homme de barre qui gouverne	Homme qui tient la barre et la manoeuvre sous les ordres de l'officier de quart ou du pilote	–

ANNEXE C

Les résultats obtenus par l'analyse fondée sur la méthode de réversibilité

Touline	1. Petite aussière 2. Ligne lestée à une extrémité et servant à lancer les amarres	Cordage fin susceptible d'être lancé d'un navire à la terre ou d'un navire à l'autre et qui permet de hâler un filin de gros diamètre ou un câble de remorque	—
Tramping	Mode d'armement mettant en jeu des tramps, navires non affectés à des lignes régulières	Transport maritime à la demande ; le navire faisant du tramping est appelé dans divers ports pour charger et décharger de la marchandise selon les besoins de ses clients	—
Tribord	Côté droit du navire en regardant dans le sens de la marche	Côté droit du navire lorsque l'on regarde de l'arrière vers l'avant ; le feu de navigation de tribord est vert	—
Vigie	Sentinelle postée autrefois dans la mâture	Veille exercée par un matelot dans la timonerie ou sur le gaillard avant, surtout pendant la nuit et par temps de brume	—
Vrac	Produit qui est manutentionné, entreposé ou transporté sans emballage ni arrimage tel que du sable, du charbon ou du pétrole	Il s'agit, soit des liquides : surtout produits pétroliers, soit des solides : minerais et combustibles minéraux solides, en grais et nourriture pour le bétail, céréales	—
Vraquier	Cargo transportant des produits en vrac	Navire possédant un seul pont destiné à transporter des marchandises en vrac, telles que des céréales ou du sucre par exemple	—
Zéro	Sur les cartes marines point à partir duquel est noté la profondeur de l'eau	Niveau de référence sous lequel la marée ira rarement	—